

# VIVRE à PORCARO



Chasse à l'œuf



RPI Monteneuf / Porcaro (kermesse)





- *Impression:*

*Imprimerie ICP à PLOERMEL*

- *Directeur de la publication:*

*Sylvie CHEDALEUX, Maire*

- *Conception:*

*Commission bulletin municipal  
et secrétariat de la mairie*

- *Nombre de tirages: 400*

*Diffusion gratuite*

*par la Mairie*



## *Le mot*

Bonjour à tous,

Voici, l'heure de notre bulletin semestriel qui permet de faire le point de ce début d'année. Quelques projets ont pu s'amorcer,

comme la réhabilitation de la salle des fêtes. Ce projet a pu être mené avec le soutien du plan de Relance au travers les subventions accordées. Bien sûr en temps normal ce chantier serait fini mais voyez-vous les matériaux se font attendre.

Ce mandat électoral vit au rythme du Covid avec des hauts et des bas et doit s'adapter aux périodes de confinement, à la difficulté de s'approvisionner, aux artisans qui ne trouvent pas d'ouvriers pour honorer les contrats. Bref, il faut prendre son mal en patience.

Sinon, notre équipe technique tient ses engagements, les routes sont réparées, les fossés sont taillés, en résumé, la commune est bien entretenue ce qui est très agréable et je les remercie.

L'équipe des services péri scolaires tient le cap et développe des trésors d'imagination pour répondre à tout aléas : des repas non livrés action réaction, un menu de substitution s'improvise. Des travaux dans la salle, une autre organisation se met en

# *du Maire et des adjoints*

1

place. Julie, Marina et Magali s'adaptent en toute circonstance, un grand merci également.

L'équipe administrative a traversé des turbulences. En effet, la secrétaire de Mairie, Patricia MAUVOISIN a été cooptée par la commune de BEIGNON. Du coup, une réflexion a été menée sur les besoins de temps agents administratifs pour répondre à toutes les exigences d'une commune comme la nôtre. Il s'avère que la mutualisation entre Saint-Malo-de-Beignon et Porcaro n'était plus tenable. L'organisation après 20 ans de bons et loyaux services montraient ses limites au regard de l'évolution de ces 2 communes.

Aussi, il a été décidé de transformer les 2 mi-temps en un temps complet auquel s'ajoute un poste accueil sur 3 demi-journées. Cette organisation sera testée jusqu'au mois d'octobre afin de réadapter le service si besoin. Par conséquent, Fabienne HOUEIX a été nommé secrétaire de Mairie à temps complet et Priscilla MENAGE a été recrutée pour compléter ce temps. Les horaires resteront les mêmes sauf qu'une permanence sur rendez-vous ouvrira le mardi après-midi à compter du 6 Septembre prochain.

L'équipe administrative se compose donc, de 3 agents, Fabienne à temps complet, Priscilla, 9h par semaine et Marina 12h par semaine à la poste de 10h à 12h du lundi au samedi.

Comme vous le verrez dans les pages ci-après le budget a été voté avec une belle enveloppe pour la mise en place des projets. L'un des premiers, qui ne devraient pas tarder à démarrer, concerne l'étude de l'enfouissement des réseaux rue Henri Geffroy. Ensuite le projet de l'aménagement de la commune est en cours. Des réunions publiques sont à organiser au cours du 2ème semestre. Sur ces projets, je laisse Jean-Stéphane et Aurélie L vous en dirent davantage.

Je ne veux pas oublier tout le travail mené avec OBC « Oust à Brocéliande communauté » qui occupe chacun d'entre nous et que vous pouvez suivre par le biais de la lettre aux habitants, ou encore via le site internet. Je sais que les enfants, les familles bénéficient des services du centre social appelé aujourd'hui TiMozaik ; Il y a de nombreuses animations sur le territoire cet été. Dans un autre domaine, l'inauguration de la Priaudais devrait se dérouler le 16 septembre. OBC reste un interlocuteur incontournable sur de nombreux volets comme pour l'aménagement de l'ancienne gare, ou encore le déploiement de pistes cyclables.... OBC apporte son soutien également dans le domaine de la voirie et réfléchit avec nous, à l'aménagement de l'ancien terrain de

la Madone.

Pour conclure, de nombreux projets se construisent aujourd'hui et vous seront présenter lors de temps collectifs au fil de l'eau.

Je voulais remercier toutes les associations qui contribuent à la vie de la Commune par des animations comme : les vides greniers, les randonnées cyclo-marcheurs, les concours de palets, des soirées solidaires pour un raid au travers de l'Europe au profit des enfants ou encore la scène ouverte qui s'est déroulée à la fin de la kermesse des écoles. Sans oublier, l'association des cavaliers du Vautoudan qui propose des spectacles tous les vendredis de l'été.

Que de beaux sourires sur les lèvres et Quel plaisir de retrouver cette convivialité qui nous avait tant manqué... Le prochain rendez-vous sera le 14 et 15 Août lors de la 43ème édition de la Madone des motards, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie si vous êtes disponible le 15 après-midi pour la sécurité de 13h30 à 16h au bord des routes sur le trajet de la Balade.

Maintenant, je laisse la plume aux adjoints qui vont compléter mes propos avec davantage de précisions pour chacune de leur délégation.

Je vous souhaite un bel été

Sylvie CHEDALEUX, votre Maire.



### Commission infrastructure

#### *Foyer Municipal – Salle des Fêtes - Cantine*

Les travaux d'amélioration énergétique du Foyer Municipal envisagés dans le cadre du plan de relance sont terminés depuis la fin avril. Nous tenons à remercier les entreprises qui ont participé au bon déroulement et à la bonne exécution des travaux. Merci également à l'Apave qui nous a accompagné dans ce projet. Une commission de sécurité est programmée mi-septembre.

Des travaux d'embellissement (peinture et revêtement de sol)



viendront finaliser ce dossier cet été. C'est l'entreprise JCD Peinture qui assurera cette mission.

Les tensions au niveau des approvisionnements en matières premières sont telles en ce moment que les délais de livraison du revêtement de sol ont été allongés de 2 mois. Le revêtement de sol va être réceptionné et posé début septembre. Comme précédemment, nous allons devoir nous adapter à l'activité de la salle.

Nous pouvons déjà être satisfaits d'avoir réalisé ces travaux avant l'envolée des prix des matériaux qui nous aurait certainement obligé à revoir le budget ou bien le contenu de la prestation. Autre satisfaction, l'envolée des prix des matières premières notamment le gaz, ne devrait pas impacter le budget communal étant donné le gain énergétique réalisé par les travaux d'isolation et équipements.

Et ce n'est pas uniquement l'hiver que le gain va se faire ressentir, les fortes chaleurs vécues en ce moment nous rappellent qu'il est important de bien isoler les bâtiments.

### **Urbanisme**

Dans le bulletin de janvier 2022, nous avons évoqué la réalisation d'une réunion publique pour vous informer sur les travaux de révision de la carte communale. Nous avons eu des difficultés à trouver un bureau d'étude intéressé par le projet de Porcaro... Ce délai supplémentaire a

permis d'élargir la réflexion et de se renseigner sur les différents outils d'aménagement de la commune.

L'obligation de diminuer les surfaces constructibles oblige à anticiper la gestion des zones potentielles au développement de la commune. En effet avec la loi Climat et résilience, il faut tendre d'ici quelques décennies vers le zéro artificialisation nette. Il faut donc veiller à optimiser les terrains constructibles... Une carte définit uniquement les zones constructibles ou non. Ce document ne donne aucune obligation en terme de densification.

Le conseil municipal a participé à une réunion d'information/formation sur les outils d'urbanisme le 22 juin dernier, animée par la conseillère en urbanisme Virginie BABLEE. Son expérience et sa connaissance des problématiques nous a alertés sur l'importance d'anticiper l'avenir. Car si nous ne cadrans pas les choses, les surfaces constructibles pourraient être mal exploitées et le développement de la commune serait bloqué faute de terrain pour accueillir de nouveaux projets de construction.

Parallèlement à cela, la commune n'a plus à ce jour de terrain viabilisé à proposer à la vente. Nous envisageons la création de lots sur l'ancien terrain d'entraînement de foot... Ce type d'opération pourrait être monté sur forme de lotissement. Mais nous pouvons également envisager un autre outil tel que la ZAC (Zone d'aménagement Concerté) qui permettrait

un projet de création de lots mais également d'envisager le futur aménagement du bourg. Cet outil, qui reste pour l'instant à l'étape de réflexion, serait complémentaire à la révision de la carte.

Nous vous inviterons à une réunion cet Automne pour traiter de ces sujets.

### ***Salle des associations et Bibliothèque/ Garderie***

Comme nous vous l'avons annoncé, un espace dédié à la garderie sera créé à côté de la Bibliothèque dans l'ancienne école. La demande de subvention a été accordée et nous pouvons désormais envisager les travaux pour la fin d'année.

Les travaux d'électricité, plomberie et aménagement prévus dans la salle

associative seront réalisés pour la fin d'année 2022.

### ***La Gare de Porcaro***

Rappel : L'ancienne Gare de Porcaro, propriété de la commune, avait fait l'objet d'un bail emphytéotique de 30 ans avec le bailleur Social SOLIHA. Ce dernier a fait le choix de ne plus mettre le bien en location étant donné les difficultés financières que rencontraient les locataires au moment du remplissage de la cuve de Gaz.

Nous faisons actuellement les démarches pour récupérer ce bien : rupture du bail et déconventionnement du logement.

Nous réfléchissons sur le devenir de ce bâtiment qui est idéalement placé dans le cadre d'un projet de développement du camping de Porcaro.



### **Commission communication et vie sociale**

Cette année nous nous sommes enfin retrouvés pour la traditionnelle chasse à l'œuf dans le parc du château de la famille DE MARCELLUS, que nous remercions pour l'accueil. Après deux années sans, les enfants étaient au rendez-vous, tout comme le soleil. C'est avec beaucoup d'attention que les enfants ont retrouvé tous les petits œufs en chocolat que nos cacheurs avaient dissimulés dans le parc. Au fur et à mesure que les cueilleurs rapportaient leurs trouvailles, les mamans préparaient des paquets de chocolats pour que la récolte soit partagée entre tous les enfants. Nous avons clôturé cette belle matinée par un verre de l'amitié pour le plus grand



plaisir des petits et des grands. Nous remercions aussi Alain et Rémi de l'ancien conseil, de nous avoir aidé à préparer les parcours et nous espérons pouvoir réitérer cet évènement l'an prochain.

Le Comité festif en lien avec la municipalité vous a proposé une « Scène Ouverte » à la suite de la Kermesse. Aussi, l'APEL, le comité Festif et le conseil municipal se sont organisés pour mutualiser l'organisation, ce qui a donné lieu à un bel élan d'entraide pour cette journée.

Le principe de la scène ouverte est d'offrir un espace d'expression pour les artistes en



herbe ou confirmés. Nous avons accueilli des danseurs et danseuses, des musiciens et musicienne, des chanteurs et chanteuses, un jongleur. Nous remercions tous les artistes, l'APEL, l'OGEC et bien sûr le comité festif qui a bien voulu nous aider dans cette nouvelle aventure et nous aimerions pouvoir vous

donner rendez-vous l'année prochaine.. . Mais, car bien sûr il y a un mais, pour cela, il y a besoin d'un comité festif renforcé et nous comptons sur vous pour y contribuer.

### ***Les associations***

L'an dernier nous devions travailler sur le règlement et l'organisation de la salle associative avec les associations mais le temps nous a manqué. Ce n'est que partie remise, nous prévoyons d'organiser une réunion le 23 Septembre prochain qui aura pour objet de réfléchir ensemble à la gestion de cette salle. Une invitation parviendra au présidents d'association pour la confirmer.

### ***Gestion du cimetière et site internet***

Nous vous l'avions annoncé, c'est désormais opérationnel : la commune a pu informatiser la gestion du cimetière, grâce au financement à 100 % du plan de relance.

Vous pourrez dorénavant rechercher une concession dans le cimetière de PORCARO

directement en ligne.

Allez sur « Google » et tapez Cimetière Porcaro ou Cimetières de la commune de PORCARO (gescime.com).

Vous arriverez sur le site du cimetière où vous pourrez faire les recherches qui vous intéressent.

Vous pouvez rechercher par nom d'un défunt ou sur le plan.

N'hésitez pas à nous faire part des informations que vous détenez sur les concessions car nous avons maintenant à réaliser un travail important pour compléter chaque fiche avec les données de chaque défunt et chaque propriétaire

de concession.

Cette gestion du cimetière nous amène également à la mise en place du site internet de la commune qui va bientôt voir le jour. Nous avons choisi de travailler avec Campagnol qui nous a envoyé nos codes d'accès fin Juin, il ne nous reste plus qu'à configurer le site. Nous pourrions vous en dire plus lors de nos prochaines p'tites news.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous retrouvons à la rentrée !

Bonne vacances!



### Commission voirie / Environnement

Il est déjà l'heure de faire le point sur les projets de la commission voirie / environnement et des services techniques en 2022. Les difficultés d'approvisionnement en matériaux et les hausses des coûts des matières premières, qui auront marqué l'année 2021, se sont poursuivies, et même accentuées, ce qui a inévitablement un impact sur les travaux que nous engageons.

Maintenir les travaux tels qu'ils étaient prévus, avec une augmentation des dépenses, ou au contraire revoir les prestations en conservant un même budget : cette question se pose régulièrement.

#### **Programme de voirie 2022**

Le programme de voirie 2022 a débuté avec la réalisation de la campagne de « point à temps » par les services techniques d'Oust à Brocéliande Communauté en juin. Nous avons souhaité poursuivre ces interventions régulièrement pour prévenir les dégradations de chaussée sur nos routes, notamment en dehors du secteur du bourg.

Nous allons également poursuivre les travaux de curage des fossés, débutés l'année dernière sur la partie Ouest de la commune. Nous avons prévu de traiter au moins la partie Nord-Est, la partie Sud sera vraisemblablement réalisée l'année prochaine si le budget pour cette année est épuisé.

Nous avons bénéficié fin 2021 d'une subvention exceptionnelle du Conseil Départemental du Morbihan, à hauteur de 80 % du montant des travaux, pour un montant maximal de 50 000 €. Les travaux retenus étaient la réfection de la route de la déchetterie et le réaménagement du parking de la machine à pain et du carrefour attenant. Avec l'augmentation du coût des matériaux, à budget constant, la commission a choisi de privilégier le maintien des travaux au niveau de la machine à pain. Les prestations sur la route de la déchetterie seront choisies en fonction des offres des entreprises consultées.

Malgré tout, le réaménagement du parking et du carrefour ne seront engagés qu'après la pose de la conduite de gaz par GrDF. Vous avez sans doute entendu parler de ce projet dans la presse, ou encore vu des marquages au sol ces derniers mois. Nous avons rencontré GrDF fin juin, qui nous a précisé quels seront les travaux et le planning. Le tracé de la conduite de gaz, qui part de Ploërmel pour rejoindre les écoles de Coëtquidan, va suivre la RD772, et donc traverser le bourg de Porcaro le long de la Belle Alouette. En terme de planning, nous savons à l'heure actuelle que les travaux seront réalisés au premier semestre 2023, sans plus de précisions sur les créneaux qui concerneront spécifiquement notre commune. Nous vous tiendrons informés dès que les choses se préciseront.

### ***Aménagement de la rue Henri Geffroy***

Nous avons commencé à travailler sur le projet de réaménagement de la rue Henri Geffroy. En effet, l'arrivée de la fibre est

prévue sur Porcaro dans quelques années (pas avant 2024), c'est pourquoi nous considérons opportun de réaliser ce réaménagement en amont, notamment pour que tous les réseaux actuellement installés en aérien soient enterrés. Nous avons donc lancé dans un premier temps les études pour l'enfouissement des réseaux (électrique et téléphone), avec le syndicat Morbihan Energies.

Nous prévoyons de travailler ensuite sur l'aménagement de la rue, en lien avec les études d'urbanisme dont Aurélie vous a parlé. Nous demanderons au bureau d'études qui sera retenu pour ce projet de travailler de manière participative avec les habitants de Porcaro, vous serez ainsi conviés à différentes réunions publiques au cours des études.

### ***Gestion différenciée des espaces verts***

La gestion différenciée des espaces verts a commencé à se mettre en place au cours des premiers mois de cette année. Vous avez pu voir que nous avons différé la tonte de certains secteurs, qui n'ont été fauchés qu'en juin pour les besoins des événements organisés par nos associations (randonnée des Randonneurs de l'Oyon, puis vide-grenier et concours de palets de l'AS Porcaro). Près d'1,5 ha ont ainsi reçu un entretien moins poussé par nos services techniques, qui peuvent se concentrer sur les secteurs demandant plus de temps, et toutes les autres tâches qui leur sont confiées. Au final, nous pouvons bénéficier d'une commune bien entretenue avec une équipe technique ne comptant pourtant que 2 agents : merci à Xavier et Matthieu pour leur professionnalisme !

En complément de cet entretien différencié selon les secteurs, nous continuons à améliorer l'équipement des services techniques pour répondre à l'objectif « zéro phyto ». Nous avons par exemple acquis tout récemment un désherbeur thermique à air pulsé, financé à 50 % par la Région Bretagne, et qui permettra un gain de temps non négligeable sur le travail de désherbage, très chronophage pour notre équipe technique.

#### **Aménagement du site de la Priaudais**

L'aménagement du site de la Priaudais est

enfin arrivé à son terme, après de nombreux retards dus aux approvisionnements de matériaux. L'inauguration, organisée par OBC, se déroulera le 16 septembre prochain.

Vous avez peut-être déjà profité des nouveaux aménagements, même si l'engazonnement autour des tables de pique-nique a eu quelques difficultés à lever vu les conditions météo... (il sera bien évidemment repris par l'entreprise quand nous arriverons à une période plus propice).



### **Commission enfance, éducation, jeunesse et culture**

#### **Ecole**

Cette année scolaire, notre collaboration avec l'école Notre Dame de Lourdes, a vu naître divers projets, notamment, une après midi élections avec la classe des CM et leur enseignante Anne - Laure. Suite aux élections présidentielles, les enfants de CM, ont imaginé des candidats, leurs programmes, et



confectionné des affiches. Je les ai accueillis à la mairie, pour procéder à l'élection de leur président. Les élèves ont vécu en conditions réelles leur élection, en participant au bureau de vote, en votant dans l'isoloir et en procédant au dépouillement. Un dépouillement très animé car chaque groupe souhaitait voir son candidat élu. Cette élection s'est déroulée sur deux tours. Le président fictif des enfants est Mathieu Boulanger avec comme programme : Un parc d'attraction dans la cour de l'école, une salle de jeux vidéos dans le grenier de l'école, plus de vacances et un salaire de 3000 € par mois et par élève !!Vaste programme !!!

Les municipalités de Monteneuf et Porcaro offrent aux 18 élèves de CM2, une clé USB pour symboliser la fin de l'école primaire



et les accompagner vers le collège. Une cérémonie officielle a été organisée à la mairie de Porcaro le jeudi 7 juillet, 10 enfants étaient présents avec leurs parents. Nous leur souhaitons une belle route vers le collège et une belle réussite dans leur scolarité.

Les enseignantes de l'école sont à la recherche de personnes ayant des

compétences de bricolage (cabane à oiseaux par exemple), de couture ou autres pour créer des projets avec les élèves de primaires. Si vous avez du temps, des compétences, une envie de les transmettre, et de partager un moment intergénérationnel, faites vous connaître auprès de l'école ou de la mairie.

Pour la rentrée, le thème de l'école est la nature. L'association des parents d'élèves l'APEL, organise le 9 octobre une journée nature. Elle se déroulera à l'école de Porcaro, vous pourrez acheter des courges plantées par les enfants, un marché de producteurs locaux sera organisé ainsi que diverses activités. Les parents bénévoles vous attendent nombreux. Afin d'accompagner cette manifestation, la bibliothèque organise une exposition « Jardiner autrement » à la bibliothèque et à la mairie.

L'OGEC, organise les retrouvailles des anciens élèves des écoles Porcaro et Monteneuf, représentant le RPI actuel. Ils recherchent toutes informations, documents, photos que vous avez chez vous, dans vos albums, ou dans un vieux carton au grenier. La journée de retrouvailles sera festive, avec buffet et soirée dansante. Pour toutes transmissions d'informations vous pouvez envoyer un mail [ogec.monteneuf@orange.fr](mailto:ogec.monteneuf@orange.fr) ou téléphoner au 0670860823.

### **Cantine**

Voici, un an que nous traitons avec Restoria pour les repas de la cantine, dans

l'ensemble l'année s'est déroulée correctement. Quelques incidents de la part de Restoria ont eu lieu, comme des repas non livrés, mais heureusement nos 3 agents, Julie, Marina et Magali ont su rebondir et s'adapter pour trouver des solutions et assurer le service. Suite à l'inflation du coût des matières premières, dans l'alimentation aussi, Restoria augmente son prix de repas de 0,18 € TTC, soit 3,11 €. Nous avons fait le choix en conseil municipal de ne pas reporter cette augmentation sur les familles.

Ce dernier trimestre, nous avons commencé un partenariat avec «Les écotones», afin que deux fois par semaine, ils livrent les desserts servis au enfants (yaourt parfumé, riz au lait, fromage blanc). Nous souhaitons élargir ce partenariat avec d'autres producteurs locaux, afin d'augmenter la qualité des repas de nos élèves.

Notre équipe d'agents, dynamise ce temps méridien tout au long de l'année, avec diverses activités. Suite aux formations, elles sensibilisent les enfants au gaspillage, les déchets alimentaires sont apportés aux poules de l'école, et incitent les enfants à goûter ce qu'ils ont dans leur assiette. Régulièrement, les enfants interrogeaient les agents sur la mise en place de la cantine, la gestion des repas.... Ce qui a donné l'idée au agents de prendre les enfants par petit groupe en amont du repas. Cette année ce sont les CM2 qui ont pu mettre en place les tables, réchauffer



les repas, aller chercher les copains et les copines à l'école ainsi que de servir le repas aux camarades.



Nous remercions les enseignantes qui ont accepté de donner du temps scolaire. Un grand merci à Julie Jacob, Marina Régnier, Magali Jourdan qui font de ce temps méridien, un moment agréable, bienveillant, et participatif. Nous félicitons les enfants de respecter les règles et les consignes mises en place par le personnel. Nous élaborons avec l'école, un projet pour la rentrée, ayant pour but de faire découvrir les légumes crus à nos enfants.

### **Bibliothèque**

Votre bibliothèque vous accueille le mercredi et le samedi matin de 10H00 à 12H00. Elle sera fermée au mois d'Août. Nous vous rappelons que l'adhésion est gratuite. Vous pouvez suivre l'arrivée de nouveautés et les activités de la bibliothèque sur la page Facebook : Bibliothèque de Porcaro. Vous pouvez

bénéficier d'un accès wifi, et d'une tablette mise à votre disposition. Courant Juin une toute nouvelle sélection de livres, faite par les bénévoles est arrivée à la bibliothèque. A la rentrée, les jeux de société feront leur apparition à la bibliothèque, des ateliers jeux seront organisés, et le prêt des jeux est encore à l'étude. Dans le cadre du mois du doc organisé par la Médiathèque du Morbihan (MDM) et l'association CINECRAN, la bibliothèque de Porcaro vous propose une projection gratuite au mois de Novembre au foyer municipal (nous vous communiquerons la date dès qu'elle nous aura été confirmée par la MDM). Les bénévoles ont choisi pour vous deux courts métrages parmi une sélection de 16 documentaires, il s'agit de « Le facteur humain » et « L'huile et le fer ». Cette séance sera suivie d'un débat avec la présence d'un invité d'un des court métrage. Cet événement est financé par la MDM ( 275 €), il reste à la charge de la municipalité les frais d'hébergement de l'invité. Nous vous attendons nombreux.



Julie Jacob responsable de la bibliothèque, travaille étroitement avec les enseignantes et approvisionne régulièrement en livres, par le biais de la MDM, en fonction des sujets abordés en classe. Votre équipe de bénévoles, et nous les en remercions, œuvre pour développer votre bibliothèque, avec des matinées lecture, participation à des événements, diversification des livres dans les rayons des étagères. A la rentrée vous pourrez aussi profiter de 4 nouveaux abonnements « Salamandre junior », « Sciences et vie junior », « Les 4 saisons », « La revue dessinée ».

### **Jeunesse**

Nous convions tous les jeunes porcaréen.ne.s, de 12 ans à 16 ans, à une réunion le mardi 25 octobre 2022 à 16H00 au foyer municipal. Ce moment a pour but d'échanger avec vous afin de connaître vos besoins, de vous investir dans la vie communale, de monter des projets ensemble. Alors si tu es motivé.e, tu t'intéresses à la vie de ta commune et que tu souhaites la dynamiser alors soit le.a bienvenu.e.

## *Le service administratif*



L'agence Postale :

Marina REIGNIER vous accueille tous les matins du lundi au samedi de 10h à 12h



Accueil Mairie :

Priscilla MENAGE renforce l'équipe 3 demi-journées par semaine



Secrétaire de Mairie :

Fabienne HOUEIX, est présente du mardi au samedi et prend les fonctions de Patricia MAUVOISIN à temps complet

Une permanence sur rendez-vous ouvrira le mardi après-midi à compter du 6 Septembre prochain

### Séance du 2 février 2022

#### **Demande d'une subvention pour la création d'une garderie périscolaire**

Madame LUCAS rappelle le projet de création d'une garderie périscolaire.

Les enfants de l'école privée Porcaro-Monteneuf sont accueillis en garderie matin et soir dans la salle du foyer. Celle-ci servant également de cantine scolaire, de salle d'activités et de salle des fêtes, il n'y a pas aujourd'hui d'espace dédié exclusivement à la garderie.

La commune propriétaire d'anciens logements, devenus insalubres, souhaite transformer un des logements pour créer un lieu réservé à l'accueil des enfants.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Travaux	39 031	DETR	18 160 (40%)
Mobilier	2 000	CD PST	13 620 (30%)
Bureau contrôle	2 200	Autofinancement	13 620 (30%)
Dépenses imprévues	2 169		
TOTAL	45 400	TOTAL	45 400

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De solliciter toutes les subventions possibles, notamment la subvention de l'Etat, au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et du Conseil Départemental, au titre du PST (Programme de Solidarité Territoriale).

- D'adopter l'opération de et les modalités de financement

- D'approuver le plan de financement prévisionnel ;

- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette opération.

#### **Débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire**

Vu l'article 40 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 impose aux employeurs publics, à l'instar du secteur privé, de participer au financement d'une partie des garanties de la protection sociale complémentaire de leurs agents quel que soit leur statut.

Considérant qu'à compter du 1er janvier 2022, les employeurs publics territoriaux ont l'obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Une dérogation est néanmoins prévue afin de permettre une application progressive des conséquences de cette ordonnance. En effet, sous réserve d'évolutions législatives :

pour le risque prévoyance : l'obligation de participation financière s'imposera aux employeurs territoriaux à compter du 1er janvier 2025 ;

pour le risque « santé » : l'obligation de participation financière s'imposera à compter du 1er janvier 2026.

Considérant que dans ce cadre de l'ordonnance du 17 février 2021, il est prévu un débat obligatoire au sein de chaque assemblée délibérante qui porte sur les garanties accordées aux agents en matière

de protection sociale complémentaire. Ce débat, qui ne donne pas lieu à un vote de l'assemblée délibérante, doit être réalisé au plus tard avant le 18 février 2022. L'ordonnance ne prévoit pas le contenu de ce débat : il est donc librement fixé par chaque employeur territorial.

Le conseil municipal a débattu sur les garanties santé et prévoyance.

#### **Participation de la commune à la complémentaire santé des agents**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 40 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 impose aux employeurs publics, à l'instar du secteur privé, de participer au financement d'une partie des garanties de la protection sociale complémentaire de leurs agents quel que soit leur statut.

Considérant qu'à compter du 1er janvier 2022, les employeurs publics territoriaux ont l'obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Une dérogation est néanmoins prévue afin de permettre une application progressive des conséquences de cette ordonnance. En effet, sous réserve d'évolutions législatives :

pour le risque prévoyance : l'obligation de participation financière s'imposera aux employeurs territoriaux à compter du 1er janvier 2025 ;

pour le risque « santé » : l'obligation de participation financière s'imposera à compter du 1er janvier 2026.

Vu la délibération du 30 juin 2021 du conseil municipal décidant d'adhérer au groupement de commandes auquel pourront participer de l'Oust à Brocéliande Communauté et ses communes

membres, en vue de retenir un prestataire unique pour le marché de « complémentaire santé ».

Considérant qu'au terme de la procédure d'achat ayant pour objet la « complémentaire santé » la Mutuelle des Pays de Vilaine ont remporté le marché.

Considérant que la commune dans le cadre de sa politique RH (enjeux motivationnel, d'attractivité et de performance) souhaite dès le début d'année 2022 participer au financement d'une partie des garanties de la complémentaire santé de ses agents.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

de participer à hauteur de 50 % dans la limite de 80 € mensuel par agent adhérent à la complémentaire santé de la Mutuelle des Pays de Vilaine,

de charger le Maire de procéder à toutes formalités et signer tous documents nécessaires à l'exécution de ce dossier,

#### **Décisions prises dans le cadre de la délégation du maire**

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et à la délibération du 03/07/2020, les décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation doivent être présentées en conseil.

Décision AU20211201 panneaux signalisation Discount Collectivités – 1 033 € HT

Décision AU20211202 achat armoire réfrigérée et réfrigérateur – Henri Julien – 1 912 € HT

Décision AU20211203 achat vaisselle, fontaine réfrigérée et fournitures cantine – Henri Julien 2 498.59 € HT.

## Séance du 4 mars 2022

Madame le Maire précise que le point 2. "Demande de subvention à la CAF pour la création de l'espace garderie " est annulé et que le point 3 ne fera pas l'objet d'une délibération mais d'une information

### Validation de devis pour la salle du foyer

Mme LUCAS rappelle que la loi ASAP (loi d'accélération et de simplification de l'action publique) a introduit des nouvelles dispositions concernant le droit des marchés publics, surtout une concernant le seuil de certains marchés. Ainsi, jusqu'au 31 décembre 2022, les marchés de travaux inférieurs à 100 000 euros peuvent être passés sans publicité ni mise en concurrence. Cette disposition vise à participer à la relance économique suite à la crise sanitaire, afin de faire de l'achat public et plus particulièrement des marchés de travaux, un levier de reprise économique.

Madame LUCAS propose, après avis de la commission travaux réunie les 15/02 et 03/03, de retenir, pour les travaux de rénovation énergétique de la salle du foyer, les devis présentés ci-dessous.

Elle précise que la commission à par ailleurs comparer les prix unitaires des différentes prestations.

Entreprise	Lot	montant HT
Ateliers de Brocéliande ATB	menuiseries isolation cloison sèche	9 608,46 €
ATB	plafonds	13 409,70 €
Ripoche éclairage	Electricité, éclairage	11 192,20 €
Ripoche VMC	VMC	13 851,00 €

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir les devis des entreprises

présentés ci-dessus et d'autoriser le Maire à signer ces devis.

### Demande de subvention à la CAF pour la création de la garderie : Annulé

La CAF n'ayant pu être contactée avant l'envoi de la convocation, ce point avait été mis, par anticipation, à l'ordre du jour. La CAF a en effet lancé un appel à projets dont la date de dépôt des dossiers est fixée au 12 mars.

La commune espérait pouvoir s'inscrire dans l'axe 4 "contribuer au maintien et au développement des équipements et services dans des territoires spécifiques". Cet accompagnement, destiné aux territoires en ZRR (Zones de Revitalisation Rurale), aurait pu compléter le financement des travaux de la garderie, voire à son fonctionnement.

La réponse qui nous a été faite hier, nous a indiqué que le pré-requis était obligatoirement l'agrément jeunesse et sport. La garderie devrait donc être dirigée par une personne titulaire du BAFD et le local obtenir la validation de la PMI.

### Demande de subvention auprès du cnl (centre national du livre) - Information

Une demande de subvention auprès du Centre National du Livre (CNL) devrait être sollicitée aux fins de bénéficier de l'aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques, portée par la mairie de St Malo de Beignon. Ce point pourra faire l'objet d'une délibération lors d'une prochaine séance.

### Informations diverses

Agenda :

Chasse aux œufs le samedi 09/04

Elections présidentielles les 10 et 24/04

Elections législatives les 12 et 19/06

Ukraine : une subvention de 500 € sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil, un drapeau a été commandé.

## Séance du 30 mars 2022

Préambule : ce conseil principalement budgétaire fait suite au travail de préparation réalisé en réunions de bureau puis le 2 mars, avec l'ensemble du conseil. Chacun et chacune a, lors de cette réunion de travail eu un document budgétaire détaillé. Ce document a ensuite été validé par le trésorier et sa version actualisée a été jointe à la convocation et remise sur table en séance.

Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus

L'article L 2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales impose désormais aux communes la réalisation d'un document établissant « un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. » L'article L 5211-12-1 du CGCT prévoit des dispositions similaires pour les EPCI à fiscalité propre. Quelques observations concernant cet état :

- les montants qui y figurent sont exprimés en euros et en brut ;
- il est communiqué chaque année aux conseillers municipaux (ou communautaires) avant l'examen du budget ;
- il n'est pas soumis à l'obligation de transmission dans le cadre du contrôle de légalité.

Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus  
Nom de la commune : Porcaro - Année 2021

Nom et prénom de l'élu	Indemnités perçues au titre du mandat concerné		
	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature
CHEDALEUX Sylvie	14 468,52	0	0
LUCAS Aurélie	6 534,24	0	0
BONNETAIN Aurélie	4 994,04	0	0
RENAUD Jean-Stéphane	4 994,04	0	0
BIZE Delphine	4 994,04	0	0
CHEDALEUX Hubert	1 633,52	0	0

### Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021 - Budget principal

Mme Le Maire présente le compte administratif 2021 qui peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT en €		INVESTISSEMENT en €	
Budget primitif	535 000,00	Budget primitif	497 057,00
Dépenses	382 205,43	Dépenses	68 650,19
Recettes	514 028,43	Recettes	223 587,38
Résultat 2021	131 822,94	Résultat 2021	154 937,19
Report 2020	50 000,00	Report 2020	149 210,15
Excédent cumulé	181 822,94	Excédent cumulé	304 147,34

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame BONNETAIN, 2ème adjointe au Maire, conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2021, présenté ci-contre.

Par ailleurs, le Conseil Municipal doit constater que le compte administratif 2021 concorde avec le contenu des écritures de gestion en trésorerie. Mme le Maire présente le compte de gestion 2021, du comptable public présentant les mêmes caractéristiques que le compte administratif 2021. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021, présenté ci-dessus.

#### **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021 – Budget annexe assainissement**

Mme Le Maire présente le compte administratif 2021 par chapitre, résumé dans le tableau ci-dessous.

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame BONNETAIN, 2ème adjointe au Maire, conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2021, présenté ci-dessous.

FONCTIONNEMENT en €		INVESTISSEMENT en €	
Budget primitif	108 386,82	Budget primitif	157 145,28
Dépenses	18 641,25	Dépenses	51 216,78
Recettes	24 343,60	Recettes	0,00
Résultat 2021	5 702,35	Résultat 2021	-51 216,78
Report 2020	82 326,82	Report 2020	62 478,46
Excédent cumulé	88 029,17	Excédent cumulé	11 261,68

Par ailleurs, le Conseil Municipal doit constater que le compte administratif 2021 concorde avec le contenu des écritures de gestion en trésorerie. Mme le Maire présente le compte de gestion 2021, du comptable public présentant les mêmes caractéristiques que le compte administratif 2021. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021, présenté ci-dessus.

#### **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021 - Budget annexe lotissement le Liriot**

Mme Le Maire présente le compte administratif 2021 par chapitre qui peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT en €		INVESTISSEMENT en €	
Budget primitif	40 109,64	Budget primitif	38 165,19
Dépenses	0,00	Dépenses	0,00
Recettes	14 358,17	Recettes	0,00
Résultat 2021	14 358,17	Résultat 2021	0,00
Report 2020	-1 944,45	Report 2020	-38 165,19
Excédent cumulé	12 413,72	Déficit cumulé	-38 165,19

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame BONNETAIN, 2ème adjointe au Maire, conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2021, présenté ci-dessus.

Par ailleurs, le Conseil Municipal doit constater que le compte administratif 2021 concorde avec le contenu des écritures de gestion en trésorerie.

Mme le Maire présente le compte de gestion 2021, du comptable public présentant les mêmes caractéristiques que le compte administratif 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021, présenté ci-dessus.

#### **Approbation du compte de gestion 2021 - Budget CCAS INFORMATION**

Mme le Maire présente le compte de gestion 2021, du comptable public, pour information, avec un résultat à 0. Une écriture a été passée en mai 2021 par la trésorerie pour transférer le bien inscrit au /2188 sur le budget principal de la commune.

### **Affectation du résultat - Budget principal**

Le Conseil Municipal de Porcaro

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 : excédent de 181 822,94€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation au compte 1068 : recettes d'investissement 50 000,00
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement compte 002 : 131 822,94€

### **Affectation du résultat - Budget annexe assainissement**

Le Conseil Municipal de Porcaro, avant l'adoption du budget primitif du service de l'assainissement, doit statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation au compte 1068 : recettes d'investissement 0,00€
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement compte 002 : 88 029,17€

### **Vote des taux d'imposition**

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de

la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Pour mémoire :

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale en tant que recette des collectivités locales de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ce à compter de 2021.

Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, l'allègement sera de 30 % en 2021 puis de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires avec un taux figé au niveau de celui voté au titre de l'année 2019. La commune retrouvera la possibilité de moduler ce taux à partir de 2023.

La disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.

Chaque commune s'est donc vu transférer en 2021 le taux départemental de TFB (15.26 % pour le Morbihan) qui vient s'additionner au taux communal de TFB 2020, sans pour autant faire varier le taux global d'imposition à la TFB supporté par les contribuables.

En 2022, le Conseil Municipal doit donc se prononcer uniquement sur les taux de taxes foncières bâties et non bâties.

Madame le Maire propose le maintien des taux d'imposition pour les 2 taxes foncières bâties et non bâties. Elle rappelle que les taux de la commune ont été comparés avec ceux des communes de l'Oust à Brocéliande Communauté

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, de fixer les taux de fiscalité 2022 comme suit :

- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2022 à 37,20%

- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2022 à 59,29%

### Votes des budgets 2022

#### Budget principal

FONCTIONNEMENT en €		INVESTISSEMENT en €	
Dépenses	654 000,00	Dépenses	484 000,00
Recettes	654 000,00	Recettes	484 000,00

#### Budget assainissement

FONCTIONNEMENT en €		INVESTISSEMENT en €	
Dépenses	117 289,17	Dépenses	86 631,77
Recettes	117 289,17	Recettes	86 631,77

#### Budget lotissement Le Liriot

FONCTIONNEMENT en €		INVESTISSEMENT en €	
Dépenses	48 175,19	Dépenses	43 165,19
Recettes	48 175,19	Recettes	43 165,19

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider les budgets primitif 2022, avec les montants présentés ci-dessus.

### Rapport de la CLECT du 10/01/2022 relatif aux modalités de transfert ou de dé-transfert des compétences ou activités intégrées dans le périmètre de la communauté de communes : Gestion de la cantine scolaire située à La Gacilly

Le maire présente le rapport de la Clect qui s'est déroulée le 10 janvier 2022 à la salle des fêtes à Malestroit. Celui-ci a été transmis le 23 février 2022 aux communes par mail.

Il regroupe les deux points suivants : dé-transfert de la gestion de la cantine scolaire de La Gacilly et les modalités de calcul de la charge transférée concernant les équipements aquatiques.

Seul le point 1 est à acter. Le point n°2 relatif aux équipements aquatiques a été présenté pour information et poursuite de la réflexion.

Le maire précise concernant les modalités de transfert et de dé-transfert des compétences ou activités intégrées dans le périmètre de la communauté de communes que les communes doivent se prononcer dans un délai de 3 mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le Président de la CLECT.

Ainsi, le conseil municipal doit se prononcer sur les transferts et/ou les dé-transferts de charges ainsi que sur les montants de transferts et de dé-transferts qui viendront impactés en négatif ou en positif l'attribution de compensation 2022 dans un délai de 3 mois à compter de la mise à disposition du rapport par le président de la Clect (soit pour le 23 mai 2022).

Après approbation par les conseils communaux, une nouvelle délibération communautaire viendra acter l'attribution de compensation pour 2022 (une régularisation par douzième sera calculée).

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les modalités de transferts et de dé-transferts des compétences ou activités intégrées dans le périmètre de la Communauté de communes, telles qu'indiquées dans le rapport de la CLECT joint à la présente délibération en annexe. A l'unanimité

Le conseil municipal, à l'unanimité :

Acte le montant de dé-transfert de la gestion de la cantine scolaire de La Gacilly pour un montant de 88 722.46€ en année pleine (année scolaire).

Acte le montant de dé-transfert de la gestion de la cantine scolaire de La Gacilly pour un montant de 51 755€ pour l'année 2022, année de sortie de la compétence à compter du 1 août 2022 (7/12 mois).

#### Subvention en faveur de l'Ukraine

Lors de la commission finances du 2 mars dernier, le conseil a proposé l'attribution d'une subvention de 500 € en faveur de la population ukrainienne. Le déclenchement de la guerre, par l'invasion de la Russie sur le territoire ukrainien le 24 février dernier a des conséquences dramatiques pour la population civile.

Mme le Maire propose donc, le versement de :  
250 € à Pompiers Solidaires Morbihan, qui organise une opération de soutien et d'assistance aux femmes enceintes victimes du conflit ukrainien  
250 € au FACECO (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales), fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) pour apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires, avec le libellé « Contributions des collectivités territoriales au profit de l'aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à l'étranger - Action Ukraine ».  
Après délibération, le conseil valide, à l'unanimité, les subventions pour l'Ukraine selon la répartition ci-dessus.

#### **Décisions prises dans le cadre de la délégation du maire**

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et à la délibération du 03/07/2020, les décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation doivent être présentées en conseil.

Décision AU 2022 01 : Contrôle technique pour la création de l'espace garderie. Signature du devis de l'APAVE pour 1 400,00 € HT.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

Cérémonie citoyenneté samedi 02/04 à 11 h 30 pour remettre la carte aux nouveaux électeurs avec retour sur l'histoire de ce droit, explication de la procédure de vote et proposition de participation au dépouillement.

Chasse aux œufs samedi 09/04 matin

Fête des vacances samedi 02/07 soir

OBC : le dernier conseil Communautaire a validé la reprise de la collecte par OBC, le tri en porte à porte et les ordures ménagères en point d'apport volontaire avec 27 voix pour, 21 contre et 1 abstention.

## **Séance du 11 mai 2022**

Mme le Maire annonce la suppression du point 4, intégré au point 3.

En introduction, Mme le Maire a souhaité revenir sur le message transmis aux élus concernant le départ de Patricia MAUVOISIN, la secrétaire de Mairie cooptée par la Mairie de BEIGNON.

Ce départ a obligé de repenser l'organisation. En effet, la complémentarité avec la Mairie de St Malo de Beignon devenait difficile au regard de la charge de travail en lien avec l'augmentation démographique des deux communes. Il faut dire que cette organisation remontait à 15 années et ne correspondait plus aux besoins de la commune aujourd'hui.

Aussi, le poste a été proposé à Fabienne Houeix, son adjointe, qui l'a accepté. Toutefois, Fabienne HOUEIX prendra ce poste à temps complet à la Mairie de Porcaro qui sera complété par un temps non complet administratif pour assurer les heures d'ouverture de la mairie les mardis, mercredis et vendredis matins.

Fabienne HOUEIX assurera l'accueil du samedi matin.

Le poste administratif sera diffusé via pôle emploi tout en étant accessible à une candidature en interne si cela se présentait.

Affaire présentée par Aurélie LUCAS, adjointe

#### **Validation de devis de peinture, ravalement et sol pour la salle du foyer**

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle du foyer, Madame LUCAS présente les devis en objet. L'offre de l'entreprise Garel s'élève à 25 842,02 € HT, celle de l'entreprise JCD à 21 910,66 € HT.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir la proposition moins disante,

soit l'entreprise JCD dont le détail des devis est le suivant :

Sol : 15 139,53 € HT

Ravalement : 2 602,50 € HT

Peinture : 4 168,63 € HT

Le conseil municipal autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Mme LUCAS présente le bilan total de l'opération à ce stade, remis en séance et annexé au compte-rendu.

Affaires présentées par Aurélie BONNETAIN, Adjointe

#### **Subventions aux associations**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,  
Vu les demandes exprimées par différents organismes à but non lucratif en vue d'obtenir une aide financière de la Commune ;

Vu les propositions de la commission « Communication - Vie sociale » réunie le 9 mai pour traiter les subventions communales pouvant être accordées ainsi que leur répartition, Mme Aurélie BONNETAIN, adjointe à la vie associative, propose de voter les subventions aux associations communales et aux associations extérieures à la commune. Le conseil municipal est invité à délibérer sur le vote des subventions tel que présenté dans le tableau ci-dessous remis en séance.

#### *Associations communales*

Société de chasse	250,00€
Club de l'Amitié	250,00€
<b>S'PORCARO GYM</b>	<b>250,00€</b>
<b>Les Randonneurs de l'Oyon</b>	<b>250,00€</b>
APEL Porcaro-Monteneuf	250,00€
AS de PORCARO	250,00€
Amicale des anciens combattants	250,00€
<b>Les cavaliers du Vautoudan</b>	<b>250,00€</b>

Arbor est sens	250,00€
<b>Les Tordus de la Poire</b>	<b>250,00€</b>
Les iRAIDuctibles pistards	250,00€

#### *Associations extérieures à la commune*

Eau et rivières	20,00 €
ADAPEI (Papillons Blancs)	20,00 €
Banque alimentaire	80,00€
La Ligue contre le cancer	40,00€
Les Restos du Cœur	80,00€
Secours populaire	20,00€
Union dép. sapeurs pompiers	80,00€
AFSEP (Scléroses plaque)	40,00€
Solidarité Paysans	20,00€
CFA côtes d'armor	40,00€
Rêves de clown	20,00€
Alcool Assistance	20,00€
EFAIT (écoute famille	
Information Toxicomanie)	20,00 €
AFM Téléthon	50,00€
La santé aux familles	20,00€
Font départemental de solidarité pour le logement	74,50€
ADMR de Guer (sub. exceptionnelle)	40,00€

Mme BONNETAIN explique que le comité festif recherche des bénévoles, aussi aucune demande de subvention n'a été faite, l'association pouvant être dissoute en l'absence de volontaires.

Pour les associations communales, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les montants de subventions présentés dans le tableau. Concernant les 4 associations (en rouge) qui n'ont pas déposé de demande, la subvention leur sera attribuée sous réserve du dépôt d'un dossier dans le délai d'un mois.

Pour les associations extérieures, les montants de subventions sont attribués à l'unanimité.

**Subventions à la société de chasse au titre de la campagne antiragondins et de la lutte contre les nuisibles**

Suite à la commission réunie le 9 mai, Mme BONNETAIN propose au Conseil Municipal de verser une subvention de 250 € pour la campagne anti ragondins pour 2022 (pour 5 piégeurs, soit 50€ par piégeur).

Par ailleurs, propose de verser à la société de chasse pour 2022 :

une subvention de 50 € par piégeur agréé (2 piégeurs maximum), soit 100 € par année, pour les indemniser de leurs frais engagés tout au long de l'année.

une subvention de 60 € par tireur (2 piégeurs tireurs), soit 120 € par année, pour les indemniser de leurs frais engagés dans la lutte contre les nuisibles.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les subventions ci-dessus pour la société de chasse.

Affaires présentées par Delphine BIZE, Adjointe

**Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Notre Dame de Lourdes pour l'année 2021-2022**

Madame BIZE, adjointe, informe l'assemblée qu'il convient de fixer la participation versée à l'OGEC relative aux frais de fonctionnement du RPI Porcaro-Monteneuf pour les élèves domiciliés à Porcaro – Contrat d'association de l'école privée Notre Dame de Lourdes pour l'année scolaire 2021/2022. Vu la liste des élèves fréquentant l'école au 1er/01/2022 et domiciliés à Porcaro,

Vu le coût moyen d'un élève applicable dans le Morbihan,

Vu l'avis de la commission réunie le 9 mai,

Le conseil Municipal, décide, à l'unanimité, avec une abstention (B. MORIN) :

De fixer la prise en charge financière annuelle de la façon suivante :

426,65 € par élève de classe élémentaire

1 385,84 € par élève de classe maternelle Cette somme sera versée annuellement.

D'accorder une subvention de 50 € par élève du RPI, domicilié à Porcaro pour les fournitures scolaires

D'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant et à verser, à l'OGEC Sainte Anne, le montant calculé en fonction du nombre d'élèves présents au 1er janvier, soit :

426,65 €	29	12 372,85 €
1 385,84 €	8	11 086,72 €
		23 459,57 €

Les crédits nécessaires seront attribués à l'article 6558 du budget de la commune.

### Participation aux charges de fonctionnement des écoles extérieures

Ecole publique de Guer

Madame BIZE précise que la commune de GUER a sollicité la commune pour une participation aux frais de fonctionnement pour les élèves domiciliés à Porcaro pour l'année scolaire 2020/2021.

Vu la liste des élèves fréquentant les écoles au 1er/01/2021,

Vu le coût d'un élève présenté par la commune de Guer,

Le conseil Municipal, à l'unanimité, avec une abstention (M. BOCANDÉ) décide :

De fixer la prise en charge financière annuelle de la façon suivante :

703,11 € par élève de classe élémentaire (649,78 € l'année précédente)

1 800,05 € par élève de classe maternelle (1 939,76 € l'année précédente) Cette somme sera versée annuellement.

D'autoriser Madame le Maire à verser, le montant calculé en fonction du nombre d'élèves présents au 1er janvier 2021, soit :

Pour l'école publique de Guer :

703,11 €	6	4 218,66 €
1 800,05 €	3	5 400,15 €
		9 618,81 €

### Ecole publique de Beignon

La commune de BEIGNON a sollicité la commune pour une participation aux frais de fonctionnement pour les élèves domiciliés à Porcaro pour l'année scolaire 2021/2022.

Vu la liste des élèves fréquentant l'école,

Vu le coût d'un élève présenté par la commune de Beignon, Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

De verser une participation de la façon suivante :

510,04 € par élève de classe élémentaire (470.33 € l'an dernier)

1 710,24 € par élève de classe maternelle (1 296,26 € l'an dernier) Cette somme sera versée annuellement.

D'autoriser Madame le Maire à verser, le montant calculé en fonction du nombre d'élèves présents au 1er janvier, soit :

Pour l'école publique de Beignon :

510,04 €	3	1 530,12 €
1 710,24 €	1	1 710,24 €
		3 240,36 €

### Ecoles d'Augan

*Ecole publique*

La commune d'AUGAN a sollicité la commune pour une participation aux frais de fonctionnement pour les élèves domiciliés à Porcaro pour l'année scolaire 2021/2022.

Vu la liste des élèves fréquentant l'école,

Vu le coût d'un élève présenté par la commune d'Augan.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser une participation de 1 156,56 € tel que présenté dans le tableau suivant.

462,80 €	0	-
		€
1 156,56 €	1	1 156,56 €
		1 156,56 €

*Ecole privée*

La commune a été sollicitée par l'école Sainte Thérèse d'Augan. La commission réunie le 9 mai est en attente d'éléments, cette délibération est reportée au prochain conseil.

### Participation aux frais de fonctionnement et de cantine pour les enfants en classe spécialisée (ULIS : unité d'inclusion scolaire)

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu la circulaire ministérielle n° 2015-129 du 21 août 2015 relative aux unités localisées pour l'inclusion

scolaire, dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré ; Rappelant que les frais de cantines des classes maternelles, enfantines et élémentaires relèvent de la compétence des communes sur le territoire desquelles elles sont situées ;

Considérant toutefois que faute de disposer d'une unité localisée d'inclusion scolaire, la scolarisation sur la commune d'un enfant dont le projet personnalisé a prévu l'entrée dans ce dispositif particulier, n'est pas possible ; Considérant que la Commune de Porcaro peut participer aux frais de cantine pour ces enfants correspondant à la différence entre le prix payé dans l'établissement et le prix payé par la famille si l'enfant était scolarisé à Porcaro (3,50 € en 2022) Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

De fixer, pour les frais de fonctionnement, la prise en charge financière annuelle de la façon suivante, en fonction de la moyenne départementale :

426,65 € par élève de classe élémentaire

1 385,84 € par élève de classe maternelle

D'approuver la prise en charge par la Commune, des frais de cantine liés à la scolarisation au sein d'une unité localisée d'inclusion scolaire d'enfants domiciliés à Porcaro sur la base de la différence entre le prix payé par la famille et le prix d'un repas facturé à Porcaro ; Par exemple, en réponse à la demande de l'école de Malestroit, l'aide sera de 0,15 € par repas (3,65 € - 3,50 €).

d'AUTORISER Madame le Maire à signer toute pièce relative à cette décision.

PRECISE que cette décision est valable sur l'année scolaire 2021/2022 et pour les années suivantes.

Affaires présentées par le Maire

#### **Indemnités de fonction de conseiller municipal titulaire de délégation**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 03/07/2020 fixant les indemnités de fonctions du maire et des adjoints,

Vu le budget communal,

Considérant que les assemblées délibérantes sont tenues de fixer les indemnités de fonctions dans la limite des taux maxima prévus par la loi pour chaque catégorie d'élus,

Madame le Maire précise qu'en application des dispositions de l'article L 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales alinéa III, les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au maire et aux adjoints ayant reçu délégation. En aucun cas l'indemnité versée à un conseiller municipal ne peut dépasser l'indemnité maximale susceptible d'être allouée au maire de la commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'allouer, avec effet au 1er juin 2022 une indemnité de fonction au conseiller municipal délégué suivant :

M. Didier BÉBIN conseiller municipal délégué à la voirie par arrêté municipal en date du 11 mai 2022

Et ce au taux de 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 233,36 € à la date du 11/05/2022 pour l'indice brut mensuel 1027) soit un montant annuel de 2 800,32 €. Cette indemnité sera versée mensuellement.

#### **Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe**

Madame le maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de disposer d'un poste de secrétaire de mairie à temps complet, il convient de créer un poste au service administratif. Il est précisé que le tableau

des effectifs sera revu à la séance suivante afin de supprimer les postes non pourvus en fonction de la date de départ de la titulaire du poste de secrétaire de mairie actuel.

Après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1er juin 2022.

S'il ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article L 332-8 et suivants du code général de la fonction publique. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade.

De modifier ainsi le tableau des emplois.

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

#### INFORMATIONS DIVERSES

Semaine bleue en préparation avec OBC – programmation commune

AG Groupama le 25/05 19 h Guer - St Marc

Réception des travaux de la Priaudais prévue le 17/05, une inauguration par De l'Oust à Brocéliande

Communauté est en cours de programmation

Rappel du vide grenier organisé dimanche par l'association des anciens combattants.

Le point 6 est reporté.

Affaires présentées par Delphine BIZE, adjointe

### Contrat pour la restauration scolaire

#### Séance du 22 juin 2022

Mme BIZE propose au conseil municipal la reconduction du contrat avec la société Restoria, pour une année scolaire, renouvelable 2 fois. Elle propose, malgré la hausse importante des tarifs de poursuivre le contrat avec Restoria et de ne pas

répercuter cette année la plus-value sur le prix du repas payé par les familles.

Restoria sélection 2 – contrat 2021/2022 :  
2,78 € HT 2,93 € TTC

Restoria sélection 2 – contrat 2022/2023 :  
2,95 € HT 3,11 € TTC

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider la proposition de tarifs de Restoria et d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

#### Participation exceptionnelle aux charges de fonctionnement de l'école privée d'Augan

L'école privée Sainte Thérèse d'Augan a sollicité la commune pour la prise en charge de 2 enfants pour les années scolaires 2020/2021 et 2021/2022 en fonction du montant attribué par la commune d'Augan.

Compte tenu qu'il s'agit, pour l'élève d'élémentaire, d'un enfant porteur de handicap,

Compte tenu que le 2ème élève est le frère du précédent, et que la commune a l'obligation, dans ce cas, de payer pour la fratrie,

Après délibération, le conseil Municipal, décide, avec 10 voix pour et 2 voix contre (B. MORIN et L. LEGUELLEC) :

De verser une participation exceptionnelle à l'école privée d'Augan de la façon suivante :

2021/2022			2020/2021		
462,80€	1	462,80€	353,28€	1	353,28€
1156,56€	1	1156,56€	855,00€	1	855,00€
		1619,36€			1208,28€

Cette somme sera versée annuellement.

Les crédits nécessaires seront attribués à l'article 6558 du budget de la commune.

Convention territoriale globale 2021\_2025 Caisse d'allocations familiales

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, les Caisses d'Allocations Familiales organisent leurs nouvelles modalités

d'interventions à l'échelon des territoires par le biais de la Convention Territoriale Globale qui constitue désormais le cadre général de contractualisation entre les Caisses d'Allocations Familiales et les collectivités locales, et a pour vocation d'intégrer l'ensemble des dispositifs et financements apportés par la branche famille sur les territoires.

L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des familles et des habitants sur un territoire avec l'ensemble des collectivités et en fonction des priorités d'actions définies de manière concertée sur les différents champs d'intervention. Cette démarche de développement social local, associant la Communauté de Communes et les communes, s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic partagé du territoire réalisé en 2021 sur 7 thématiques : cadre de vie, vie sociale, accès aux droits, petite enfance, jeunesse, parentalité, séniors.

Les résultats du diagnostic ont permis de faire ressortir des axes de travail .

Parallèlement, la Communauté de communes et les communes de Guer, Augan et Sérent avaient conclu un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan par la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022. Ce dispositif de financement va être remplacé progressivement par un nouveau dispositif dénommé « bonus territoire CTG » qui garantit un maintien des financements précédemment versés dans le cadre du CEJ et en simplifie les modalités de calcul.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, avec une abstention (JL MEZIERE) :

- d'approuver les termes de la présente convention territoriale globale (CTG) mise en place à l'échelle du territoire d'Oust à Brocéliande Communauté pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025 ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer la Convention Territoriale Globale 2021-2025 avec la CAF et les

autres communes par voie d'avenant et à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre de cette convention.

Affaire présentée par Jean-Stéphane RENAUD, Adjoint

#### **Demande de subvention pour l'achat d'un désherbeur.**

Monsieur RENAUD rappelle l'inscription au budget de matériel pour les services techniques et la volonté de la commune de poursuivre son travail sur la gestion différenciée des espaces verts.

L'acquisition d'un désherbeur est programmé.

Il propose de solliciter la Région Bretagne pour une aide financière à hauteur de 50 % dans le cadre du financement de matériels de désherbage alternatif au désherbage chimique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De solliciter la Région
- D'approuver le plan de financement prévisionnel ;
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Affaires présentées par le Maire

#### **Modalités de publication des actes pris par la commune**

Vu le code général des collectivités territoriales, Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Madame le Maire indique que l'ordonnance et le décret du 7 octobre 2021 susvisés ont modifié les règles de publication des actes des collectivités territoriales. Elle précise que pour les communes de moins de 3 500 habitants, les modalités de cette

publicité devront être choisies et fixées par délibération de l'assemblée délibérante : affichage, publication sur papier ou sous forme électronique.

A défaut de délibération avant le 1er juillet, les actes seront obligatoirement publiés sous forme électronique. A cet effet, les assemblées locales concernées sont invitées à se prononcer par délibération sur le choix retenu avant le 1er juillet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

1. d'adopter la modalité de publicité suivante : Publicité des actes de la commune par affichage.

2. Charge Madame le Maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)**

Madame le Maire rappelle la délibération du 18/12/2019 modifiant le RIFSEEP et propose de la revoir tel que présenté dans les tableaux ci-dessous, suite aux mouvements de personnel.

Régime actuel :

3 – Les montants des parts fonctions fixés par groupe de fonctions

Cotations	Fonctions	Montants plafonds et grades susceptibles d'être concernés pour la part fonctions	Montant plafond annuel attribué de la part fonctions pour un temps complet	
<b>Cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux</b>				
1	Direction générale (1 agent)	rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	17 480 €	6 250,00 €
		rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	16 015 €	
		rédacteur	14 650 €	
<b>Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux</b>				
2	Responsable adjoint du service administratif (1 agent)	Adjoints administratifs principaux de 2 <sup>ème</sup> et 1 <sup>ère</sup> classe	11 340 €	3 570,00 €
		Adjoints administratifs	10 800 €	
3	Gérante de l'agence postale (1 agent)	Adjoints administratifs principaux de 2 <sup>ème</sup> et 1 <sup>ère</sup> classe	11 340 €	3 000,00 €
		Adjoints administratifs	10 800 €	

Proposition :

3 – Les montants des parts fonctions fixés par groupe de fonctions

Après délibération, le conseil, à l'unanimité :

VALIDE la modification du régime indemnitaire pour l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) concernant les membres du cadre d'emplois des rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux à

Cotations	Fonctions	Montants plafonds et grades susceptibles d'être concernés pour la part fonctions	Montant plafond annuel attribué de la part fonctions pour un temps complet	
Cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux				
Néant				
Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux				
1	Direction générale (1 agent)	Adjoints administratifs principaux de 2 <sup>ème</sup> et 1 <sup>ère</sup> classe	11 340	6 250,00 €
2	Adjoint du service administratif (1 agent)	Adjoints administratifs principaux de 2 <sup>ème</sup> et 1 <sup>ère</sup> classe	11 340 €	3 000,00 €
		Adjoints administratifs	10 800 €	
3	Gérante de l'agence postale (1 agent)	Adjoints administratifs principaux de 2 <sup>ème</sup> et 1 <sup>ère</sup> classe	11 340 €	3 000,00 €
		Adjoints administratifs	10 800 €	

compter du 1er juillet 2022, pour les agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public ;

DEMANDE au Maire de prendre les arrêtés notifiant le montant individuel à chaque agent ;

PRECISE que la part fonctions sera versée mensuellement et la part résultats annuellement ;

DIT QUE les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Modification des statuts de De l'Oust à Brocéliande Communauté

Le Maire informe les membres du Conseil de la délibération du conseil Communautaire du 07/04/2022 modifiant les statuts de De l'Oust à Brocéliande Communauté afin de se mettre en conformité avec les décisions prises récemment par OBC. Une adaptation de la rédaction a été faite pour correspondre à la réalité des services d'OBC. Il est précisé notamment que la compétence cantine devient communale à compter du 1er août 2022.

Le Maire fait état des ajustements apportés aux statuts et soumet les statuts à l'approbation des membres du conseil.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, avec une

abstention (A. HERVIAUX) :

VALIDE les statuts de la communauté de communes tels que joints à la présente délibération.

AUTORISE le maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Décisions prises dans le cadre de la délégation du maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et à la délibération du 03/07/2020, les décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation doivent être présentées en conseil.

Adhésion à l'AMRF

Signature de l'adhésion à Campagnol pour la création du site internet

Signature de la charte d'adhésion au réseau Dephy Collectivités Bretagne, réseau d'échange, de retours d'expériences pour aider à la mise en œuvre de pratiques éco-responsables

INFORMATIONS DIVERSES

Commandes de panneaux sécurité : "sortie

d'école", point de rassemblement

Des clés USB vont être offertes au CM2 et remises le jour de la kermesse

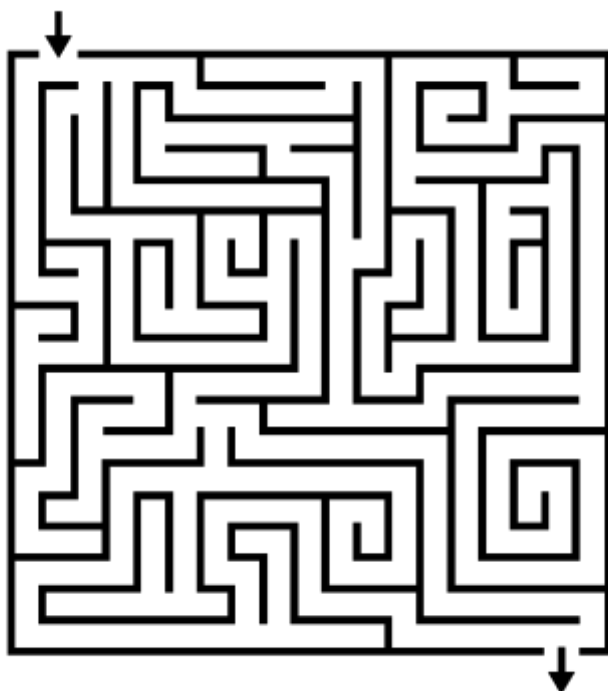
Fête de fin d'année le 02/07, soirée scène ouverte à l'école pour des questions de logistique

Produits laitiers Ecotones à la cantine : depuis début juin, il est proposé 2 fois par semaine aux enfants de la cantine ont des laitages locaux.



Nous vous souhaitons

*Un Bel été*



		1				2	
	3						4
5				3			6
			1		7		
	4						8
			9		2		
3							8
	6			5			3
		2				7	



## RPI MONTENEUF/PORCARO

En cette veille des vacances, les élèves du privé Monteneuf/Porcaro sont très heureux de partager les moments forts de leur année scolaire.

Pour les élèves de maternelle, la rencontre avec Bruno Pilorget a été magique. Le voir dessiner en quelques minutes les trois petits cochons était incroyable.



Le carnaval était aussi un moment très apprécié.



Les élèves de grande section et CP ont aimé la venue du Chef étoilé Baptiste Denieul, les plantations des graines de courges et le travail avec Bruno et Nicolas. Les élèves de CE1 et CE2 retiennent leur participation au marché des connaissances. L'occasion pour chacun de

partager un talent et d'apprendre d'une autre manière.

Les élèves de CM1 et CM2 sont heureux d'avoir participé à la classe de neige.

Pour tous, la semaine du cirque et le spectacle restent inoubliables.



Pour toutes inscriptions, veuillez contacter Mme BARAIS au 02.97.93.21.56 ou en envoyant un mail :

[eco56.stema.monteneuf@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stema.monteneuf@enseignement-catholique.bzh)

Une permanence "inscription" sera assurée le mardi 30 août à partir de 14h30.



Julie BARAIS  
Chef d'établissement RPI privé  
MONTENEUF/PORCARO



L'année scolaire 2021-2022 s'est terminée en beauté par une kermesse tant attendue ; 2 années qu'elle n'avait pas eu lieu. A cette occasion, les familles et amis ont pu découvrir le spectacle des enfants et tout le monde a pu profiter des animations et de la restauration jusqu'au tirage de la tombola.

L'Apel remercie tous les donateurs de lots et tous ceux qui nous ont aidé.

La journée s'est prolongé par la soirée scène ouverte organisée par le comité festif.

Une belle façon de mutualiser les efforts et les moyens...on recommence l'année prochaine ?!



Voici un bilan de l'année et les projets de la prochaine année scolaire.

Cette année, l'Apel a pu participer au financement de plusieurs actions comme le voyage au ski des CM, le spectacle de

cirque de Noël, les sorties ciné, les sorties de fin d'année et divers jeux de cour.



Cette année a été aussi une année scolaire gastronomique puisque les enfants ont pu rencontrer le chef étoilé Baptiste Denieul en début d'année. En fin d'année, l'APEL a proposé que les familles partagent leur recette favorite dans un livre de recettes.

Dans l'équipe de l'APEL, il y a des mamans "avec la main verte" comme on dit, et l'OGEC à l'école de Porcaro dispose d'un terrain parfait pour créer un potager.

Une idée à donc germer : créer un potager dans lequel les enfants pourraient y planter des courges qu'ils auront préalablement semées.



Merci à l'OGEC de nous accompagner sur ce projet en nous prêtant le terrain et merci à toutes les personnes qui nous ont aidé à remettre le potager en état. (Jean-Charles Hamon, André Diguët, Anthony Duchesne, Sébastien Châtel, Gilles Denier et Laurence Maubec). Maintenant, on attend les courges !

Vous l'avez compris, une soixantaine de pieds de courges ont été plantés par les enfants à l'école de Porcaro. Quoi de mieux pour organiser une journée nature le dimanche 9 octobre prochain, où nous pourrions vendre ces courges et organiser un marché de producteurs, avec animations et petite restauration, sur le thème... de la nature, bien sûr.

Merci à vous habitant de Porcaro avec ou sans enfant scolarisé aux écoles du RPI privé de Monteneuf et Porcaro d'accueillir nos enfants lorsqu'ils viennent vous proposer des tickets de tombola, des saucissons, des gâteaux et même du couscous.

Merci de votre soutien.

Parents d'enfants scolarisés, n'hésitez pas à nous rejoindre !

**DIMANCHE 9 OCTOBRE 2022**  
de 10h à 18h

**FÊTE DE LA NATURE**  
*Autour du potager de l'école*  
Par l'APEL du RPI privé Monteneuf/Porcaro

Vente des courges du potager de l'école

Marché de producteurs locaux

Exposition de photographie d'animaux  
par L'Éclairographe, Guillac  
Jeu de piste  
Atelier fabrication de bombes à graines  
Goûter musical  
avec Mathieu Lounay et Aurélie Lucas

Buvette et Restauration légère (soupe, tartes salées)

**Ecole Notre Dame de Lourdes**  
56380 Porcaro

Les membres de l'Apel.



# RETROUVAILLES

Avis à tous et à toutes  
L'ogec organise une journée

**« retrouvailles »**

pour rassembler les anciens élèves des écoles privées de  
MONTENEUF et PORCARO.

Réservez dès à présent la journée

**Du samedi 13 mai 2023**

**à MONTENEUF**

Le programme vous sera communiqué prochainement...

**Nous organisons une exposition et pour cela nous avons  
besoin de votre aide**

Si vous possédez des anciennes photos de classe, veuillez  
contacter l'ogec : [ogec.monteneuf@orange.fr](mailto:ogec.monteneuf@orange.fr)

Tél. : 06.70.86.08.23



## *AS Porcaro*

Après deux années de compétitions sportives tronqués par la crise sanitaire, nous avons pu jouer une saison pleine de football pour le plus grand plaisir de tous. A croire que le talent et l'envie est toujours là puisque nous avons pu clôturer la saison de l'équipe sénior à la seconde (!) place derrière l'inatteignable équipe de l'entente Paimpont-Concoret. Toujours dans une démonstration footballistique nos « machines » (définition auto-proclamée d'un joueur de l'AS Porcaro) ont battus cette dite équipe à domicile 2-1 le 3 avril dernier. Petite mise au point qui s'imposait après le résultat du match aller. Sans rancune.

Pour être complet il est important de mentionner que notre équipe vétérans est toujours engagée en compétition vétérans du vendredi soir. Signe que le talent ne tarit pas avec les années qui passent...

Donc pour la cinquième année consécutive, l'AS Porcaro réengagera deux équipes pour la saison 2022-2023. Notre équipe sénior évoluera au niveau district 3 du Morbihan et notre équipe vétérans au niveau du championnat d'Ile et Vilaine. Cherchant toujours à renforcer nos rangs,

nous accueillons tout joueur à partir de 17 ans pour l'équipe sénior et tout joueur à partir de 35 ans pour l'équipe vétérans. Nous accueillons également toute personne souhaitant s'investir en tant que bénévole dans une association sportive. Contacts en fin d'article.

Sur un tout autre terrain, l'assemblée générale qui s'est tenu le 15 mai 2022, a permis le renouvellement du bureau, toujours sous la présidence de Monsieur Didier Renais.



Afin de fêter la fin d'une saison réussie, nous avons pu organiser notre désormais traditionnel vide-greniers accompagné de son tournoi de palet. Après une édition 2021, certes sous la grisaille mais réussie, il était important de pouvoir réunir tous nos supporters, nos amis et notre famille le 26 juin dernier.

Avec plus de quarante exposants au vide-greniers, nous espérons que les exposants et les visiteurs y ont conclu de bonnes affaires.



Concernant le tournoi de palets, celui-ci a pu voir son niveau de participation encore augmenté par rapport à l'année dernière avec 22 joueurs au tournoi simple du matin et 44 équipes au tournoi double de l'après-midi. Un grand merci à tous les participants et organisateurs du tournoi pour cette édition réussie dans la bonne humeur. Les félicitations du club aux vainqueurs (voir encart). Pour rappel un lot attendait chaque équipe. Pour les équipes partis sans leur lot, ils peuvent contacter le club pour le récupérer. Le club remercie ses partenaires (voir encart) pour la mise à disposition des lots.

***Vainqueurs tournoi de palet :***

**Finale des 4/12 :** Ludovic & Adrien vs Serge & Jambu

**Finale des 3/12 :** Erwan & Olivier vs Romain & Gérard

Sur ces notes positives nous espérons de vous retrouver à la reprise au bord du terrain du stade Joseph Thommerot à Porcaro pour venir supporter nos équipes.

Conscients que nous ne sommes rien sans eux, le club remercie son public fidèle, nos partenaires, nos sponsors, la mairie et ses services techniques pour leur soutien et support.

A bientôt sur et autour du terrain !

« Allez les p'tits rouges !!! »

Contacts : 06.80.58.75.99 ou  
07.78.12.15.97

***Partenaires :***

Allianz  
Mix Buffet  
Crédit Agricole  
Espace Emeraude  
Champs Commun  
Sur un Hair Végétal  
Pro & Cie  
Auberge Voyajoueurs  
La Civette  
Intermarché  
Point Vert  
Triskel  
GAEC des Ecotones  
Brocéliande Combustible  
Bretagne Laser  
Bretagne Matériaux  
Vision Plus  
Entreprise Pillard TP

## *L'Amicale des Anciens Combattants*

### *OPEX - Soldats de FRANCE*

Au nom de l'Amicale, je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées aux différentes cérémonies, ainsi que toutes celles qui ont participé à la réussite du « Vide Grenier » du 15 mai.

Ce premier trimestre s'est terminé par un excellent repas de cohésion.

Dates à retenir pour la rentrée :

- 7 octobre après-midi : Visite du « Musée de la Résistance » à St Marcel. (Covoiturage proposé)
- 18 octobre : Commémoration de la Guerre d'Algérie
- 10 novembre : Hommage aux morts pour la Patrie
- 4 décembre : Repas de Noël avec le Club de l'Amitié

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances. Prenez-soin de vous.

Alain LHUISSIER



## *Société de chasse communale de PORCARO*

Le petit mot amical et cordial de la Société de Chasse Communale de PORCARO. En premier lieu un retour positif sur la campagne de régulation des ragondins et rats musqués en ce mois de mai dernier avec 72 prises locales effectives. Puis une équipe dirigeante renouvelée, avec un Conseil d'administration élargi à 09 membres pour une équité ... plus démocratique.

La date du 17 Septembre à retenir pour l'attribution de la carte de droit de chasse, au local : Le Gîte ; remise en contrepartie d'une modique participation financière, bien sûr autour d'un verre de l'amitié (entre 10h00 et 12h00).

Suivi de l'ouverture générale de la chasse le dimanche 18 septembre à 08H30 pour nos actuels 20 adhérents vraiment motivés, mais non moins impliqués dans notre environnement.

Excellente saison estivale à tous. Gardez-vous en bonne ou en meilleure santé.

Meilleures salutations, le président - P. ARGOT



### *Le Comité Festif*



Comité festif « stop ou encore »

Le comité festif a peut-être livré sa dernière prestation le 2 juillet après la fête de l'école. Cette soirée animée par des artistes locaux a connu un grand succès et tout le monde s'est quitté ravi. Mais voilà faute de bénévoles le comité festif tiendra une ultime réunion le 9 septembre à la salle des associations pour statuer sur son avenir. Cette réunion est ouverte au public nous vous attendons nombreux.

Le comité vous souhaite de bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous le 9 septembre à 20h15.

## Madone des motards 2022



### LES MOTS DES PRESIDENTS

Bonjour chers amis motards. Nous sommes tous impatients de vivre cette nouvelle édition de la Madone des motards 2022. A chaque fois que nous venons à Porcaro, la Madone nous réserve toujours une belle surprise. Nous savons combien ce lieu est cher à chacun d'entre nous. Une expérience inoubliable où nous avons toujours envie de revenir. La vierge Marie nous appelle, elle nous attend. Sa joie, c'est de nous apporter une grande consolation et une espérance forte en cette période troublée. Que la fraternité motarde nous aide à vivre cette Madone 2022 avec joie et enthousiasme.

Dans la joie de se revoir et de partager un grand moment, Père Christian CHEREL, aumônier de la Madone des motards.



En 2022, le Père PREVOTEAU aurait eu 100 ans... De cette belle personne, rendons-lui un hommage particulier en redonnant un sens à son message « SOUVIENS TOI /SOIS

PRUDENT » ! Pour un motard averti, au fil des kms parcourus, on le traduira logiquement par le mot très juste : ANTICIPATION... mais pas que... Écoutons le Père Christian CHEREL nous en parler et surtout de nous en souvenir sur notre « route », autour de nous !!! Bon pèlerinage, Bonne Madone ! Et un immense MERCI à tous les bénévoles qui nous offrent ce beau Pardon breton.

Avec les membres de la Providence Jean Luc DUROX, président de la Providence.



C'est une grande joie d'organiser cette nouvelle édition de la Madone et de pouvoir accueillir la grande famille des motards. Je vous écris ces mots, en tant que nouveau Président, car, après des années de passage à Porcaro, simplement comme motard passionné, j'ai décidé de consacrer du temps à la Madone des Motards, ce qui est un réel bonheur pour moi. « Cerise sur le gâteau », cette édition se fera à nouveau sur deux jours, dans sa forme originelle ; en tous les cas c'est le projet de toute notre équipe, au moment

où j'écris ces lignes. Merci d'être venus si nombreux, motards et bénévoles ; car, comme le disait notre fondateur, l'abbé Louis Prévotau : « Vous êtes le plus beau bouquet fleuri que l'on puisse offrir à la Vierge Marie. » Au plaisir de faire votre connaissance.

Mike MEYNIEU, président de Porcaro village des motards.



## DIMANCHE 14 AOUT 2022

- 10H** Messe dominicale à l'église de Porcaro
- 14H** Ouverture du camp de toiles
- 17H** Vêpres à l'église pour les motards défunts
- 21H30** Veillée aux flambeaux à la grotte de Lourdes animée par le Bagad de Ploërmel
- 23H** Concerts : The looking for U2 et DIGRESK
- 3H** Fermeture de la buvette

## LUNDI 15 AOUT 2022

- 7H** Petit déjeuner
- 10H** Messe de l'Assomption
- 11H30** Bénédiction des motos
- 14H** Départ en balade (57,5 km)
- 16H** Arrivée de la balade à Elven (56) animations sur place et station essence à Intermarché

## LA BALADE

Départ : Porcaro à 14H

Arrivée : Elven

**57,5 KM**



La commune d'Elven vous prépare quelques activités dès l'arrivée de la balade. Située près de Vannes, Elven est labellisée village étape depuis 2004. Et fait partie du parc naturel régional du Golfe du Morbihan. [elven.bzh](http://elven.bzh)

En attendant le début de la balade, veuillez attendre sur les parkings motos mis à votre disposition, pour éviter d'encombrer la route principale.

La balade sera encadrée par le TEAM de la Madone. Merci de respecter les points suivants :

- Roulez à droite (Route ouverte à la circulation)
- Respectez le code de la route
- Port du casque obligatoire
- Allumez vos codes
- Veillez à bien suivre le flux de la balade



S'Porcaro Gym fête sa 13ème saison ! Nous sommes loin même très loin du nombre d'adhérentes de la 1ère année (Septembre 2008 : 40 adhérentes) puisque cette année nous comptons 12 inscriptions. Après avoir essuyé une année blanche due au COVID, le nouveau départ a été compliqué, les gestes barrières, le Pass Sanitaire, le masque etc ... n'ont sûrement pas aidé les inscriptions.



Pour la prochaine saison 2022 / 2023, nous avons une GRANDE NOUVELLE à vous annoncer !!!!!

En effet,

1ère nouveauté :

\* les Cours reprendront le jeudi soir mais sur un nouvel horaire : 20h30 / 21h30

2ème nouveauté :

\* Les cours seront assurés par une coach sportif : Marie BAGOT qui exerce déjà sur plusieurs communes.



Les cours de gym sont ouverts à toutes et tous ! Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux.

Passez un bel été et à la rentrée !

A.GAUTIER

alex.gautier56380@orange.fr

06 13 13 74 68





## *Les vendredis soirs au Vautoudan*

Tous les vendredis, du 08 juillet au 26 août, à partir de 20 h, l'association des cavaliers du Vautoudan et la ferme équestre du Vautoudan, vous propose de passer une soirée agréable à partager en famille et amis.

Au programme, une demi-heure de présentation de travail commentée des chevaux de spectacles, et une demi-heure de spectacle équestre à thème différent chaque vendredi.

Vous pourrez également vous restaurer sur place avec un service de petite restauration, saucisses, frites et boissons.

*5€ par personne à partir de 4 ans et 15€ pour une famille de 4 personnes*



## *Les iRAIDuctibles Pistards : le départ pour l'Europ'Raid approche !*

Pour rappel, nous sommes l'association Les iRAIDuctibles Pistards, une association de rally-raid solidaire et culturel, qui a pour objectif cette année de participer à la septième édition de l'Europ'Raid.





Tout d'abord, nous tenions à remercier tous ceux qui étaient présents lors de notre soirée dansante, qui a eu lieu le samedi 21 mai à la salle des fêtes de Porcaro, cette soirée a été un grand succès grâce à vous tous !

Au cours de celle-ci, nous avons pu vous présenter notre projet, en effet, le départ pour l'Europ'Raid approche à grands pas ! C'est un tour d'Europe solidaire et culturel de 10 000 kilomètres à travers 20 pays en 22 jours. À bord de Peugeot 205 décorées, les équipages découvrent l'Europe, tout en réalisant des actions solidaires. En effet, chaque équipage est chargé au départ de 70 kilos de fournitures éducatives, sportives ou médicales, donc au total environ 21 tonnes seront distribuées dans les écoles des pays les plus nécessiteux d'Europe de l'Est. La prochaine et septième édition se déroule du 30 juillet au 20 août 2022 avec environ 300 équipages.

Les deux équipages de l'association les iRAIDuctibles Pistards seront donc bien sur la ligne de départ à bord de leurs fidèles 205 "Stella" et "Wheel", le 30 juillet 2022 à Belfort !



Venez suivre notre aventure sur Facebook (Les iRAIDuctibles Pistards) et Intstagram (iraiductibles.pistards) !!!

Les IRAIDS.



## Arbor est sens

**L'association ARBOR EST SENS propose :**

- **LE CLUB BUISSONNIER**

S'adresse aux **5-8 ans**  
les 3<sup>è</sup> **mercredis** du mois  
de 10h30 à 12h30  
(Limité à 12 places)

- **LE CLUB AVENTURE**

s'adresse aux **9-13 ans**  
les 3 ou 4<sup>è</sup> **samedis** du mois  
de 14h à 16h  
(Limité à 12 places)



### MAIS QUE FERONT LES ENFANTS ?

*Leur interaction avec la nature les aides à grandir !*

- En pleine forme : des temps actifs et des terrains d'exploration variés qui contribuent à leur bonne santé physique et à leur vivacité
- Sans stress : vivre l'instant présent, apprivoiser ses émotions, assouvir son besoin de mouvement
- Être bien dans un groupe : plus de coopération, moins de conflits, plus de joie de vivre !
- S'ouvrir au monde : se sentir en harmonie avec la nature, apprendre à la connaître et la respecter.



www.arbor-est-sens.com



À la **Forest school**  
des « **Ecotières** » à **Porcaro**



Tarif : 60€ / 10 ateliers

Inscriptions : **Amandine** au **06 77 85 08 16**

**amandineli@gmail.com**

## Fête des voisins du 3 Juillet

Pour la 18eme année consécutive, Le pâtis du moulin c'est réuni le 3 juillet, pour leur fête des voisins dans la joie et la bonne humeur .



Le Liriot c'est également réuni le 3 Juillet



## Scène ouverte du 2 Juillet





Nous avons rencontré Maëlyse Auzenou, notre Miss Morbihan (Porcaréenne), âgée de 20 ans, et animatrice pour enfants à Brocéliande, en garderie scolaire matin et soir et périscolaire pendant les vacances.

**Qualités** : Bienveillante, persévérante, gentille

**Défauts** : pessimiste parfois, râleuse et souvent en retard.

**Loisirs** : Me promener en forêt, lire, passer du temps avec ma famille et mes amis

**Ce que tu n'aimes pas** : avoir trop chaud ça m'empêche de faire des choses, la foule.

**Comment as tu découvert l'univers des miss ?** On regardait Miss France avec maman, et il y avait plein de personnes qui me disaient tu devrais t'inscrire. Du coup, un jour avec ma maman je me suis inscrite.

**Quelles étaient tes motivations pour te lancer dans cette aventure ?** Au départ, c'était juste comme ça parce que plein de personnes me l'avait conseillé. J'ai répondu au questionnaire, il y a deux ans et j'ai été sélectionnée. A l'époque c'était pour miss Bretagne, car à cause du covid il n'y avait pas eu d'élection en département. Là cette année c'est l'agence qui m'a demandé si je souhaitais me représenter. Au départ je leur ai dit non car ce n'était pas dans mon plan initial et j'aime quand tout est carré comme j'avais prévu. Après réflexion, plein de personnes me conseillaient de retenter l'expérience, donc c'est grâce à eux, que j'ai fini par dire oui.

**Quel est ton rôle en tant que miss Morbihan ?** Pour l'instant c'est calme, car l'agence se focalise beaucoup sur miss Bretagne, et miss Ile et vilaine n'a pas encore été élue.

**Quelle a été la réaction de ton entourage ?** Tout le monde était très excité, ils étaient trop contents, et en même temps ça casse la routine. Nous sommes dans notre petite vie et d'un coup il se passe plein de choses. Ils avaient tous hâte, ils étaient nombreux à venir me voir, on ne parlait que de ça. Mon entourage m'encourage beaucoup, ils sont à fond derrière moi, ils ont trop hâte.

**Combien de candidates à miss Bretagne ?** Normalement il y a la Miss et ses deux dauphines par département, mais

d'anciennes miss peuvent aussi se représenter à Miss Bretagne, donc pour l'instant on ne sait pas le nombre exact.

**Quelle est la réaction des personnes lorsqu'elles te croisent ?** Mes petits frères et mon père avaient fait et distribué des affiches, et du coup c'est trop drôle parce que quand on croise des personnes même si je ne les connais pas, ils sont trop sympas. Ils me disent on a voté pour toi. A chaque fois les gens sont très sympas. Ça me touche beaucoup.

**Comment tu te prépares pour une élection ?** Je m'entraîne à marcher avec des talons, à sourire. Je prépare mon discours, je le répète plusieurs fois.

**Que ressens tu juste avant de monter sur scène ?** J'ai plus envie d'y aller (rires). Quand on est sur scène on entend tout le monde dans la salle parler, crier. Et moi je suis là avec les autres candidates à attendre et on entend « on y va » et alors on y va. C'est hyper stressant, tu te dis là si tu tombes tout le monde te voit. C'est la peur aussi d'oublier son discours, ou d'avoir un trou. A ma première élection, il y a deux ans j'avais buggué, pendant une minute je ne parlais plus. Une fois que je bloque et que je vois tout le monde je n'arrive plus à parler. Et à ce moment là, une Miss m'a fait coucou, et heureusement qu'elle était là sinon je ne serais jamais repartie. Et pour miss Morbihan j'ai oublié dans quoi je travaillais, c'est hyper gênant.

(Rires)

**Qu'as tu envie de dire au jeunes filles qui souhaitent tenter l'aventure des miss ?** Je reçois beaucoup de messages de filles qui me disent qu'elles aimeraient le faire mais qu'elles ont peur. En vrai au début on est toutes comme ça, mais c'est une expérience très enrichissante pour soi et humainement. Tu rencontres plein de gens, tu apprends plein de choses et pas seulement sur l'univers des miss. Alors il faut foncer, c'est une très belle aventure.

**Quel message souhaites tu faire passer ?** J'aimerais faire tomber les préjugés sur les Miss. Tous ceux qui pensent qu'on est juste bonnes à défilé en maillot de bain, j'ai envie de leur dire que pour se présenter nous passons un test de culture générale assez poussé. En plus miss France change, nous avons le droit au piercing, au tatouage, les mamans peuvent participer aujourd'hui, ainsi que les transgenres. Le monde des miss évolue mais certaines personnes restent encore fermées avec leurs préjugés. J'aimerais vraiment que les gens s'ouvrent sur cet univers.

Nous remercions Maëlyse de nous avoir consacré un peu de son temps et nous l'encourageons pour la prochaine élection de Miss Bretagne qui se déroulera le Vendredi 23 Septembre à Ploemeur .

Nous sommes tous avec toi Maëlyse !

### Arnaque : attention à ces faux agents de la répression des fraudes !



La Dgccrf (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) est à nouveau victime d'une arnaque à l'usurpation d'identité. Elle appelle les consommateurs à la plus grande vigilance, à propos d'escrocs qui se font passer pour des agents de la répression des fraudes. Les arnaqueurs, qui avaient déjà agi de la sorte en septembre 2021, agissent toujours de la même manière. Ils contactent des particuliers par téléphone, en se présentant comme des agents de la Dgccrf, en réussissant à afficher un numéro qui est bien celui de la plateforme RéponseConso, c'est-à-dire le **numéro 0809 540 550**.

#### **ATTENTION : le numéro de RéponseConso a été usurpé**

Cette ligne téléphonique RéponseConso est un service non surtaxé à destination des consommateurs qui permet d'obtenir des réponses d'un agent de la Dgccrf à propos de questions relatives à des pratiques commerciales ou encore à la santé. Or, le numéro de RéponseConso a été usurpé et la Dgccrf va saisir le Procureur de la République pour ces faits d'usurpation d'identi-

té et d'usurpation du numéro 0809 540 550.

#### **Une arnaque bien rôdée : soyez vigilants**

Cette arnaque consiste pour l'escroc à contacter téléphoniquement des personnes en se présentant comme un agent de la répression des fraudes ou du service RéponseConso. Le numéro d'appel apparaissant sur le téléphone est bien le 089 540 550. Le pseudo agent de la CCRF informe alors l'interlocuteur qu'une fraude est en cours sur son compte bancaire et lui propose donc de bloquer l'opération en l'incitant simultanément à consulter son compte. L'escroc en profite pour récupérer ses données personnelles comme les numéros de compte. Il prélève ensuite de l'argent sur le compte bancaire de la victime.

#### **Conseils pratiques**

La Dgccrf rappelle que son service, RéponseConso, n'appelle jamais une personne qui ne l'a pas sollicitée au préalable. Elle répète également qu'elle ne demandera jamais à un particulier de consulter son compte bancaire dans l'instant, ni de communiquer des codes par SMS ou encore son numéro de carte bancaire.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) – [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

## Logements étudiants : attention aux arnaques !



En pleine période de

préparation de la rentrée universitaire, les étudiants partent à la recherche de leur logement (studio, chambre, colocation...). Entre fausses annonces sur Internet, marchands de listes proposant des offres de location contre un paiement préalable... les arnaques sont nombreuses.

### Des exemples de situations d'abus pour éviter de se faire avoir :

- L'annonce est très (ou trop) attractive (faible loyer, mobilier neuf, localisation idéale...).
- Le numéro de téléphone indiqué est erroné.
- L'interlocuteur est joignable uniquement par mail.
- L'annonceur ne peut faire visiter le bien parce qu'il travaille à l'étranger.
- L'envoi d'une somme d'argent (coupon PCS ou virement Western Union...) est demandé avant la visite ou la signature du bail pour réserver le logement.
- Plusieurs documents sont demandés en amont de la visite (ex : photocopie carte d'identité, passeport...).

### Comment signaler une arnaque ?

2 possibilités :

- Par téléphone en appelant **Info Escroqueries** au 0 805 805 817
- Par Internet, sur le site <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

### Des conseils pour trouver un logement étudiant

De quel budget disposez-vous ? Souhaitez-vous un logement meublé ou vide ? Quel type de location et quel secteur ont votre préférence ? Où trouver les garanties ? Quels sont les documents à fournir au bailleur ? Vous trouverez de nombreux conseils sur la fiche pratique de Service-Public.fr :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15068>

Vous pouvez également **consulter Réflexes conso ! Guide des droits et devoirs du jeune consommateur**, édité par la Mce

S'installer dans son premier logement, acheter en quelques clics, se déplacer, gérer son compte bancaire, communiquer et voyager. Voici 6 thèmes de la vie quotidienne qui sont sources de plaisir quand tout va bien. Mais pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé...

Ce guide est disponible sur le site de la Mce [www.mce-info.org/publications/](http://www.mce-info.org/publications/) ou à l'accueil aux heures d'ouverture.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02.99.30.35.50 - [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) - [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

*Les élections et la remise des cartes électorales*



# SANTÉ

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

**Vous êtes citoyen et usager du système de santé, professionnel de santé ou du médico-social, membre d'une association, élu et représentant institutionnel, votre avis nous intéresse !**

La Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) soutenue par l'ARS Bretagne organise une large consultation sur la santé en région. L'objectif : identifier les attentes et les priorités de demain à inscrire dans le projet régional de santé breton 2023-2027.

Vous pouvez partager votre regard et vos attentes en répondant à un questionnaire qui porte sur la santé au sens large : **organisation des soins - offre de santé - actions de prévention - santé mentale - santé environnementale - accompagnement du vieillissement - du handicap...**

 Mobilisez-vous et relayez cette démarche pour faire de la santé le projet de tous les Breton.nes !  
**L'ENQUÊTE EST OUVERTE JUSQU'À LA FIN SEPTEMBRE 2022.**  
 Pour y accéder : [consultation-sante.jenparle.net](https://consultation-sante.jenparle.net)





### QUELQUES REGLES A SUIVRE POUR UNE COLLECTE DE VOS DECHETS SANS ENCOMBRE

Un bac vert toujours fermé pour la collecte : surtout pas de sac à côté ou au-dessus de la poubelle. Un bac vert plein de préférence : pour réduire le nombre de levées de votre bac vert, sortez le lorsqu'il est plein. Pas d'ordures ménagères en déchèterie.

### Changement de saison : Faites de la place dans vos placards !

Avec l'arrivée de l'été, c'est le moment propice pour vider les placards et faire du tri ! **Tous les textiles, linge de maison, tissus, accessoires et chaussures se recyclent**, qu'ils soient usés, troués, en bon état, démodés ou trop petits. Même vos collants filés ou vos chaussettes dépareillées pourront avoir une seconde vie ! Alors ne les jetez plus, déposez-les dans les conteneurs Le Relais ou apportez les à des associations locales. Seule exigence : les textiles doivent être propres, secs et emballés dans des sacs bien fermés. Pensez également à lier les paires (chaussures, tailleurs, maillots deux pièces, etc.).

Pour plus d'information sur le tri des textiles : [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

#### MON BAC VERT

**Un bac obligatoirement pucé.** Si votre bac vert n'est pas identifié, contactez les services du **SMICTOM** au **02 99 09 57 26**.

- Dans ce bac, uniquement **les déchets non recyclables en sac**.
- Les sacs déposés à l'extérieur des bacs ne sont pas collectés !- Collecte **toutes les mercredi**

#### MON BAC JAUNE

Dans ce bac, **uniquement des emballages et papiers recyclables** en vrac

**Pas de sac plastique, pas de housse dans les bacs jaunes.**

Collecte **toutes les 2 semaines**. Sortir le bac le lundi soir

#### LES RECYCLERIES EMMAÛS

Pour donner une seconde vie à vos objets... Donnez à Emmaüs. Des conteneurs sont à votre disposition dans les déchèteries.

#### LES CONTENEURS LE RELAIS

Pour y déposer vêtements, chaussures, chapeaux, maroquinerie, linge de maison, drap, couette en bon état, rideaux, ...

Une question, contactez les services du SMICTOM

Au 02 99 09 57 26

Ou par mail

[www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)

Mardi 02/08	Mardi 25/10
Mardi 16/08	Mardi 08/11
Mardi 30/08	Mardi 22/11
Mardi 13/09	Mardi 06/12
Mardi 27/09	Mardi 20/12
Mardi 11/10	Mardi 03/01

#### LES COLONNES À VERRE

Dans ce conteneur, uniquement **bouteilles, pots et bocaux en verre**.

**PAS DE BOUCHON, CAPSULE, VAISSELLE ou COUVERCLE**

## ATELIERS DE BROCELIANDE

### MAISON & EXTENSION

- Ossature bois
- Menuiserie extérieure
- Charpente - Couverture
- Isolation extérieure

Devis gratuits sur RDV  
02.97.75.70.45  
56380 PORCARO

[www.atelierdebroceliande.com](http://www.atelierdebroceliande.com)

## CHENIL (PENSION) DE WOODHAVEN

### WOODHAVEN KENNELS & CATTERY

02.97.22.15.55 / 06.37.34.64.88  
56380 PORCARO  
Heated Kennels/Niches tout confort avec chauffage  
[www.woodhavenkennels.eu](http://www.woodhavenkennels.eu)  
open all year/ouvert toute l'année

## Hypno-praticienne, Hypno-coach

### Delphine BIZE

Tél.: 06 45 14 76 48  
mail : [delphynose@gmail.com](mailto:delphynose@gmail.com)  
Facebook : *Delphine Bize Hypno-praticienne, Hypno-coach*

## LE WHEELING

### Anne LE MOIGNE

BAR - JOURNAUX - TABAC  
LE BOURG 56380 PORCARO  
02.97.22.03.51

## FBI Frédéric Bonnetain Intervention

### PLOMBERIE CHAUFFAGE

Entretien - Dépannage - Installation  
Chaudière fioul et gaz - Pompe à chaleur -  
Climatisation - Sanitaires

2 Rue la Belle Alouette 56380 PORCARO  
Tél.: 02 97 72 46 02 Port.: 06 21 46 82 04

## TAXI DE ST CYR

### NEVES Pierre

5 Rue des Acacias  
56380 PORCARO  
06 85 39 49 32  
Toutes distances  
7 j / 7 24 h / 24  
Transport de malades  
assis (VSL)

- Hospitalisations
- Consultations
- Radiothérapie, chimiothérapie, dialyses ...
- CPEA, CMP ...
- Mariages, gares, aéroports ...
- Trajets privés et professionnels

## BROCELIANDE PAVAGE

### Mickaël JOUIN

Carrelages, Dallages  
Le Pigeon Blanc  
56380 PORCARO  
02.97.70.09.01 06.72.99.56.53

## COCCIN'È LYS

### Bouquets, compositions et secrets de coccinelles

4, rue Saint Gurval 56380 GUER  
Tél/Fax 02.97.22.00.11

## GUER CONCEPT HABITAT

### Maitre d'œuvre en bâtiment

De la conception à la réalisation, nous vous aidons à concrétiser vos projets de construction, rénovation ou extension

16, rue du Champ de Foire 56380 GUER  
Bureau: 02.97.22.17.95  
Mobile: 06.62.19.02.05  
[aurelie.lucas@wanadoo.fr](mailto:aurelie.lucas@wanadoo.fr)

## SOUS L'ECORCE

### Atelier de menuiserie / ébénisterie

Mobilier intérieur et extérieur, mobilier d'agencement sur-mesure, création bois (objets de décoration, bijoux, jeux, etc.), animation d'ateliers, conseils et accompagnement à l'auto-réalisation.

**Jean-Stéphane RENAUD** Atelier : Les Ateliers Reliés  
26, Le Plessis Arraud - 56380 (Concoret)  
Porcaro Tel : 06.88.86.07.06  
Email : [jeanstephane.renaud@gmail.com](mailto:jeanstephane.renaud@gmail.com)  
Site internet: [www.souslecorce-meubles.fr](http://www.souslecorce-meubles.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE PORCARO

Du Mardi au Samedi matin de 9h à 12h,  
fermée le lundi et le jeudi  
Mail: mairie.porcaro@orange.fr  
Tél: 02 97 22 06 38

### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi,  
Vendredi et samedi de 10h à 12h  
Tél: 02 97 22 10 12



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Mercredi de 10h à 12h et  
le Samedi de 10h à 12h



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE (centre d'apport volontaire)

Lundi de **13h30 à 17h30**  
Mercredi de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h30**  
Vendredi de **13h30 à 17h30**  
Samedi de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h30**

### DE L'OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

#### Centre de Ressources de Guer

4 rue du Général de Gaulle  
sur rendez-vous 02 97 22 59 30

- Relais gérontologique
- Cyberspace
- Point Emploi Formation
- Point Information Jeunesse

### URGENCES

- **Pompiers de GUER** 18 ou 112
- **Gendarmerie** 17
- **SAMU VANNES** 15
- **SAMU RENNES** 02 99 59 16 16
- **SMUR PLOERMEL** 02 97 73 26 26
- **Hôpital de Ploërmel** 02 97 73 26 26
- **Hôpital de Pontchaillou et Hôpital Sud** 02 99 28 43 21
- **Centre anti-poison Rennes** 02 99 59 22 22

### ASSISTANTE SOCIALE

- **Centre de ressources de Guer**  
4 rue du Général de Gaulle  
Sur rendez-vous au 02 97 22 59 30
- **Centre médico Social**  
Tél: 02 97 73 22 00

### ASSISTANTES MATERNELLES

- **Mme Laëtitia Wuilmet**  
4 Résidence de l'Avenir  
Tél: 06.76.46.39.97
- **Mme Magalie Le Guénédal**  
Cité Kristine  
18 La Grée Fourmy  
Tél : 06.48.89.75.36





## NAISSANCES

En 2021 :

26 / 12 PRAUX Ylann Saint Melan

En 2022 :

Pas de naissance

## MARIAGES / PACS



### MARIAGES

04/06 TEINTE Nathalie  
DELCROIX Roger

29 / 01 DUCARME Marine  
ROUSSEL Maxime

30 / 04 VERT Elise  
BEUREY Edwige

### PACS

31 / 12 / 2021 COLLIN Lucie et  
LEFEBVRE Christophe

10 / 06 HENRY Gwénaëlle  
LE SAUX Philippe  
14 / 06 LE BRASIDEC Laetitia  
BOULARD Frank



## DÉCÈS

13 janvier	GARIN Jean Claude (72 ans)	PLOERMEL
17 février	DUBOIS Simone (97 ans)	PIPRIAC
17 avril	DUPERRIN Lucienne (96 ans)	DREUX
10 juillet	PAVEN Jacky (56 ans)	PORCARO
17 juillet	THOMAS Yvonne née HOCHET (87 ans)	PLOERMEL



## AOÛT

- Tous les vendredis soirs : les Vendredis soirs du Vautoudan ( Spectacles équestres) à partir de 20h00
- Dimanche 14 et lundi 15 : Madone des Motards

## SEPTEMBRE

- Jeudi 1er : Rentrée scolaire et café d'accueil des parents organisé par l'APEL
- Vendredi 9 : Assemblée générale du Comité Festif à 20h15 à la salle des associations
- Vendredi 16 : Inauguration du site de la Priaudais
- Samedi 17 : Remise des cartes de chasse
- Dimanche 18 : Ouverture de la chasse
- Vendredi 23 : Réunion avec les associations de Porcaro

## OCTOBRE

- Repas organisé par les randonneurs de l'Oyon
- Dimanche 9 : Fête de la Nature, Vente des Courges et Marché de producteurs locaux organisé par l'APEL
- Mardi 18 : Commémoration de la Guerre d'Algérie
- Mardi 25 : Réunion jeunesse à 16h à la salle du Foyer

## NOVEMBRE

- Jeudi 10 : Cérémonie du 11 Novembre
- L'association des « Tordus de la poire » organise une vente de jus de pommes
- Samedi 26 : Repas des aînés

## DÉCEMBRE

- Dimanche 4 : Repas club de l'amitié et des Anciens combattants

# *Retour sur images*

*Commémorations du souvenir des déportés et du 8 Mai*



Les randonneurs de l'Oyon



Vide grenier  
des anciens combattants



La cantine